

Les Sapeurs-pompiers

de l'Isère



Union Départementale
des Sapeurs-Pompiers
de l'ISÈRE



Morestel,
le 17 juin 2006



N° 34

1^{er} semestre 2006

89^e congrès de l'Union Départementale
des Sapeurs-Pompiers de l'Isère



La Régie des Eaux de Grenoble
partenaire quotidien des pompiers



l'eau
Régie des Eaux de Grenoble

6, rue Colonel Dumont - BP 138
38003 Grenoble Cedex 1
Tel. 04 76 86 20 70

**LA DIVISION RESPIRATOIRE
DU GROUPE BACOU-DALLOZ
VOUS PROPOSE:**

Une gamme complète d'appareils
de protection respiratoire et
de bancs de contrôle pour la vérification
de conformité.



FENZY **FZ** **FERNEZ** **COMMEINHES**

Un réseau de distribution audité,
qualifié pour réaliser la maintenance
de nos appareils est à votre disposition
pour vous apporter le meilleur service.



Z.I. Paris Nord II - 33 rue des Vanesses
BP 55288 Villepinte - 95958 Roissy CDG Cedex
Tel: 01 49 90 79 79 - Fax: 01 49 90 71 49
Adresse e-mail: cialfrance@fenzy.com

www.bacou-dalloz.com




Acteur de la chimie mondiale

ARKEMA JARRIE

BP 1 • 38560 JARRIE • Tél. 04 76 39 73 73

L'usine Arkema est présente sur la plateforme de Jarrie depuis le début du siècle et fabrique des produits chimiques tels que chlore et dérivés, soude, eau de javel, chlorate, perchlorate de soude et eau oxygénée.

Ces produits trouvent des applications dans des secteurs aussi variés que le bâtiment, l'automobile, les emballages, le traitement des eaux, l'aérospatial, la papeterie, la détergence... ou encore la pharmacie.

Aussi, des loisirs à la technologie de tous les jours, du bricolage au jardinage, de l'hygiène à la beauté, du confort à la santé... ils s'intègrent discrètement dans notre vie quotidienne.



Nous voici enfin sortis d'un hiver long et rigoureux qui s'achève par la flambée des cours du pétrole et une paix mondiale sans cesse menacée. Souhaitons que l'été 2006 ne sera pas caniculaire et nous permettra de préserver les énergies dont toutes ne sont pas renouvelables. Il nous faut en effet penser à l'avenir.

Les saisons passent, et avec elles, les années.

Les choses évoluent, de même que la situation des individus.

En ce qui me concerne, 2006 est une année riche en événements !

D'une part, mon élection à la présidence de l'Union Régionale Rhône-Alpes des sapeurs-pompier est le témoignage de la confiance que l'on veut bien m'accorder.

D'autre part, ma nomination au grade de lieutenant-colonel est le témoignage d'une réelle reconnaissance par les autorités à mon égard. Mais au-delà de ma personne, je veux surtout voir dans cette nomination la reconnaissance de l'importance du volontariat dans l'organisation des services d'incendie et de secours de notre pays.

Tout cela m'encourage à poursuivre l'action que j'ai engagée depuis maintenant 34 années en qualité de sapeur-pompier volontaire.

Que de temps passé ! Que d'énergie dépensée ! Que de sacrifices personnels...

Mais je n'entends pas me laisser aller à la lassitude et à la démotivation.

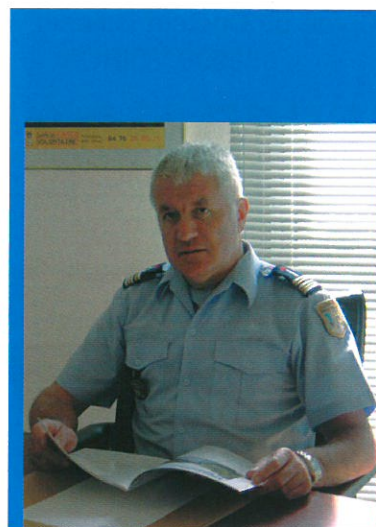
Mon combat, c'est d'abord pour vous, et surtout avec vous, que je veux toujours le mener.

Il reste encore tant à faire...

L'Union Départementale est un échelon fondamental où les sapeurs-pompier peuvent s'exprimer et être entendus. N'hésitez pas à vous tourner vers elle !

L'Union régionale est un échelon supérieur au niveau duquel j'espère être efficace.

Mais, à quelque niveau que ce soit, je ne peux rien sans vous !



Lieutenant-colonel Jacques PERRIN

CLINIQUE DE CHARTREUSE



Clinique médico-chirurgicale

Chirurgie, médecine
Ambulatoire, urgences

10, rue du Docteur Buterlin - BP 89
38500 VOIRON

Tél. 04 76 67 22 22 Fax 04 76 05 86 51
qualité@cliniquedechartreuse.com

Boulangerie Pâtisserie Le Moulin d'Abondance

Tél. 04 76 67 42 42

La Ratz - 38500 COUBLEVIE

GRENOBLOISE TDE

85, rue des Moutonnées - BP 240
38522 St EGREVE cedex
Tél. 04 76 56 51 76 - Fax 04 76 56 08 69
grenoble@gtde.groupebmv.fr



www.groupebmv.fr



électric tôlerie

Z.A. des Granges - 38130 Echirolles - France
Tél. 04 76 23 12 45 - Fax 04 76 23 23 00

www.electric-tolerie.fr - E-mail : elec_tol@club-internet.fr

- Coffret maintien de charge de véhicule (FPT, VTU, VSAV, EPA, EPSA, ...)
- Coffret maintien cellule VSAV
- Enrouleur équipé pour VSAV, FPT, VTU...
- Constructeurs d'équipements industriels
- Installateurs électriciens dans des bâtiments industriels et tertiaires
- Electricité générale
- Dépannage

Demande de renseignements :

Nom : _____ Prénom : _____

Caserne : _____ Adresse : _____

Télécopie : _____ Téléphone : _____

Equipement : _____

Sans eau du robinet,
prendre une douche
deviendrait vite un luxe.

Sdei
vous fournit en permanence
une eau de qualité
pour 0,3* centime d'euro le litre.

N°Azur 0 810 396 396
PREMIER APPEL LOCAL



vez

Géant FONTAINE

120, bd Paul Langevin
38600 FONTAINE

Tél. 04 76 26 84 00

Ouvert du lundi au vendredi de 8h30 à 21h.
Le samedi de 8h30 à 20h30



COURS DES HALLES • FRUITS ET LEGUMES

PRIMEURS

Nadine et Olivier
Avenue des Tirignons

Tél. 04 76 71 74 73
38570 GONCELIN

Les pompiers sont sympas !





La condition de sapeur-pompier a dû, ces dernières années, s'adapter aux contraintes de la «vie moderne». Au problème de disponibilité des personnels s'ajoutent ceux liés à l'exigence de l'administré d'aujourd'hui, qui attend toujours plus des acteurs du service d'incendie et de secours.

Ces suggestions nouvelles touchent l'organisation des centres, appuyés administrativement et juridiquement par le SDIS, mais touchent aussi directement les sapeurs-pompiers, astreints à des formations qualifiantes aussi solides que nombreuses.

Dans cette évolution, le contrôle renforcé de l'aptitude, indissociable d'une considération non moins moderne de la protection sociale de l'intervenant, est apparu dans un premier temps comme une machine à clairsemer les rangs des sapeurs-pompiers.

Force est de constater, et on ne peut évidemment que s'en réjouir, qu'il n'en est rien.

En Isère, après trois années de retour d'expérience, on compte (référence mai 2006) 98,5 % de sapeurs-pompiers volontaires à jour des visites et ayant satisfait aux contrôles et 99,5 % chez les sapeurs-pompiers professionnels.

Parmi les 4622 sapeurs-pompiers «contrôlés» en 2005, on a dénombré :

- 160 aptitudes avec restriction temporaire ;
- 58 aptitudes avec restriction définitive ;
- 63 inaptitudes temporaires ;
- 7 inaptitudes définitives.

N'ayant pas à rougir de ce bilan, l'Isère conduira d'autant plus aisément l'assouplissement des obligations de service apportées par les nouvelles dispositions réglementaires (arrêté du 20 décembre 2005), tout en renforçant la démarche de médecine préventive axée sur le sapeur-pompier tout au long de sa carrière.

De même, sera poursuivie l'aide légitime du SDIS au suivi médical des JSP (955 visites en 2005).

Une fois n'est pas coutume, je souhaite saluer le travail de nos quelques 242 membres du SSSM qui, sans relâche, oeuvrent pour cette politique de prévention et de protection des personnels.

Etre sapeur-pompier c'est bien, le rester c'est mieux, le rester en pleine forme c'est parfait.

Colonel Hervé ENARD

Editorial

1 par le président de l'U.S.D.P. 38

Le mot

3 du directeur départemental des S.I.S. 38

La vie de l'U.D.S.P. 38

- 6 Comité exécutif
- 7 Composition du Conseil d'administration
Nouveaux membres du conseil d'administration
- 8 Comité d'honneur
- 9 Commissions
- 10 Groupes de travail
- 10 Le premier conseil d'administration de l'U.D.S.P. de l'année 2006



12



Le président Jacques Perrin sous les feux de la rampe

14

Honneur à un homme de bénévolat, le commandant Jean-Jacques GUERCHET

La vie de l'Etat major

16 Défilé du 14 juillet 2005



Congrès fédéral

17 Congrès de Bourges

La vie des groupements

18



Le départ du commandant Cyrille Berrod

La vie des centres

- 20 Départ en retraite du major Marcel PERRIN, Bavonne
- 23 Départs et prise de fonction, C.S. du Val-d'Ainan
- 24 L'adieu à Saint-Martin-d'Hères du major Jean-Paul MARTIN
- 27 Inauguration de l'Unité opérationnelle du lac Bleu
- 27 Le capitaine Robert COQUET à l'honneur, à Villard-Bonnot
- 28 Le départ du capitaine Gilles RIVET, C.S. de Saint-Quentin-Fallavier
- 30 Cérémonie de Sainte-Barbe de Fontaine-Sassenage
- 31 Cérémonie de Sainte-Barbe de Villard-Bonnot



Reconnaissance

32 Le colonel Hervé Enard nommé chevalier dans l'Ordre national du mérite



Congrès départemental

34 Congrès départemental de Morestel



39 Programme

Social

40 Le marathon de Paris
42 Œuvre des pupilles
Journée du 23 mars 2006 à la Maison des Sapeurs-pompiers
Naissance de Servane le 15 mai 2006



Divers

Téléthon

43 Nombreuses activités à Grenoble
44 Tir de la pompe à bras dans le Haut-Rhône



Flash info

Congrès fédéral octobre 2006 à Pau



Rendez-vous à Pau (Pyrénées Atlantiques) du 4 au 7 octobre 2006 pour le 113^e Congrès national des sapeurs-pompiers de France !

La Fédération Nationale des Sapeurs-Pompiers de France a confié aux sapeurs-pompiers des Pyrénées-Atlantiques l'organisation du 113^e Congrès National des Sapeurs-Pompiers de France. Plus de 400 exposants, 3000 congressistes et 20 000 visiteurs sont attendus. Rendez-vous sur le site !

www.spcongres2006.com



Sport

- 46 Cross inter-régional Rhône-Alpes Auvergne
- 47 Cross départemental
- 78 Résultats du cross national



Jeunes sapeurs-pompiers

- 49 Anciens J.S.P., nouveaux S.P.V. J.S.P. «Porte de Chartreuse»



LES HOMMES DU 18 Chronique

50 Un vendredi de Cendre

Les anciens

- 52 Les premières remises de l'insigne fédéral en Isère
- 53 Les anciens de Fontaine-Sassenage lors de la traditionnelle «Sainte Barbe»



Etat civil

Naissance

- 53 Marina le 14 février 2006

Décès

- 54 Le capitaine Paul GIROUTRU nous a quittés
- 55 Autres décès



Œuvre des pupilles :

En 2007, l'union départementale des sapeurs-pompiers de l'Isère, organisera le «Rassemblement parents 2007».



Union Départementale des Sapeurs-Pompiers de l'ISERE

Affiliée à la Fédération Nationale des Sapeurs-Pompiers de France

Directeur de la publication :

Lieutenant-colonel Jacques PERRIN

Animateur de la commission du journal :

Commandant Bernard GATEAU

Siège social :

U.D.S.P. 38 - Le Manival - BP 97
11, avenue du Vercors - 38243 Meylan cedex
Tél. 04 76 18 93 62 - Fax 04 76 18 93 16
Courriel : udsp38@wanadoo.fr

Crédits photos :

Bernard GATEAU, Michel GROSSELIN, Claude MATHIEU
Albert MILLET, Gilbert MOLLION, Marcel PERRIN
Amicale S-P Fontaine - Sassenage, Communication SDIS 38
J.S.P. «Porte de Chartreuse»
Office du tourisme - syndicat d'initiative de MORESTEL
U.D.S.P.38

C.I.S : BAVONNE, LAC BLEU, LE PAYS DES COULEURS
VAL D'AINAN, VILLARD-BONNOT

Conception, réalisation et régie publicitaire :

Publi Z - 8, rue de Mayencin - 38400 Saint-Martin-d'Hères
Tél. 04 76 44 63 76 - E-mail : publiz@wanadoo.fr

La seule revue officielle technique et d'information

éditée par l'Union Départementale des Sapeurs-Pompiers de l'Isère au profit de ses œuvres culturelles et sociales

Démarchage abusif

«Les Sapeurs-Pompiers de l'Isère» est la seule revue officielle, technique et d'information, éditée par l'union départementale des sapeurs-pompiers de l'Isère, au profit de ses œuvres culturelles et sociales.

Annonces, sapeurs-pompiers, soyez vigilants !

De trop nombreux personnages se réfèrent aux sapeurs-pompiers et à notre revue.

Les seules personnes accréditées par l'union départementale sont actuellement les représentants de la Société «PUBLI Z», disposant nominativement d'une lettre d'accréditation de l'union départementale.

En cas de doute, n'hésitez pas à prendre contact auprès de l'union départementale des sapeurs-pompiers de l'Isère.

L'union départementale des Sapeurs-pompiers de l'Isère remercie l'ensemble des annonceurs de cette brochure

Comité exécutif



Président
Lieutenant-colonel Jacques Perrin
(Morestel)



Trésorier Général Adjoint
Capitaine Claude Mathieu
(Voiron)



Vice-Président secteur nord
Capitaine Michel Duc
(St-Jean-de-Bourney)



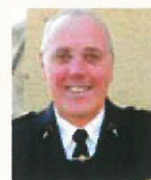
Trésorier Général
Lieutenant Guy Cottaz
(Dolomieu)



1er Vice-Président
Capitaine Jean-Luc Giraud
(Bourg-d'Oisans)



Secrétaire général
Lieutenant Michel Pugnot
(Saint-Ismier)



Vice-Président secteur sud
Major Marcel Perrin
(Bavonne)



Secrétaire Général Adjoint
Capitaine Jean-Pierre Criner
(Chasse-sur-Rhône)

Composition du conseil d'administration

1/4 renouvelable	Grenoble	Rives	Bourgoin	Vienne
2007	1 C.S. + 2 C.P.I.	1 C.S. + 1 C.P.I.	1 C.S. + 1 C.P.I.	1 C.P.I.
2008	2 C.S. + 1 C.P.I.	1 C.S. + 1 C.P.I.	2 C.S.	1 C.P.I.
2009	2 C.S.	2 C.S.	1 C.S. + 1 C.P.I.	2 C.S.
2010	2 C.S. + 1 C.P.I.	1 C.S. + 1 C.P.I.	2 C.S. + 1 C.P.I.	1 C.P.I.

Renouvelables en 2007

Lieutenant Primard
Adjudant Ogier-Collin
Bourgoin
Commandant Millet - Lieutenant Pugnot
Major Rolland
Grenoble
Adjudant-chef Anselme - Major Valvo
Rives
Lieutenant Vitoz
Vienne

Renouvelables en 2009

Lieutenant Cottaz - Lieutenant Souillet
Bourgoin
Commandant Gateau
Sergent-chef Katuzny
Grenoble
Capitaine Mathieu - Capitaine Mounier-Vehier
Rives
Sergent-chef Reille
Major Mathieu
Vienne

Renouvelables en 2008

Lieutenant-colonel Perrin
Infirmier Robert
Bourgoin
Capitaine Giraud
Lieutenant Puglisi
Lieutenant Carre
Grenoble
Major Bonnet
Major Bourguignon
Rives
Lieutenant Jean-Pierre Guarinos
Vienne

Renouvelables en 2010

Lieutenant GROSSELIN
Lieutenant SOUILLET
Adjudant LOMBARD
Bourgoin
Capitaine COQUET
Adjudant-chef THERY
Grenoble
Caporal BESSON
Sergent-chef LOMBARD
Caporal SARAT
Rives
Capitaine CRINER
Vienne

Conseil d'administration

Lieutenant-colonel
Jacques Perrin
38510 Morestel

Commandant Bernard Gateau
38600 Fontaine

Commandant Albert Millet
38650 Monestier-de-Clermont

Capitaine Robert Coquet
38190 Villard Bonnot

Capitaine Jean-Pierre Criner
38670 Chasse sur Rhône

Capitaine Michel Duc
38440 Saint-Jean-de-Bournay

Capitaine Jean-Luc Giraud
38520 Bourg-d'Oisans

Capitaine Claude Mathieu
38500 Voiron

Capitaine
Gérard Mounier-Vehier
38940 Roybon

Lieutenant Jean-Marc Carre
38660 La Terrasse

Lieutenant Guy Cottaz
38110 Dolomieu

Lieutenant Michel Grosselin
38890 Vignieu

Lieutenant
Jean-Pierre Guarinos
38150 Agnion

Lieutenant
Jean-Claude Primard
38490 St-André le Gaz

Lieutenant Guy Puglisi
38240 Pontcharra

Lieutenant Michel Pugno
38330 St-Ismier

Lieutenant Florian Souillet
38390 Montalieu

Lieutenant
Jean-Jacques Vittoz
38780 Septème

Major André Bonnet
38160 Saint-Marcellin

Major Michel Bourguignon
38160 Izeron

Major Jean-Pierre Mathieu
38270 Beaurepaire

Major Gaëtan Valvo
38430 St-Jean de Moirans

Major Marcel Perrin
38140 La Murette

Major Jean-Louis Rolland
38530 Chapareillan

Adjudant-Chef
Jean-Michel Anselme
38140 Rives

Adjudant-chef Nicolas Théry
38120 Saint-Egrève

Adjudant Pascal Ogier-Collin
38620 St-Geoire en Valdaine

Adjudant Ludovic Lombard
38110 La Tour-du-Pin

Sergent-chef Claude Lombard
38500 Voiron

Sergent-Chef Arnaud Katuzny
38220 Vizille

Sergent-Chef Michel Reille
38550 Roussilon

Caporal Stéphane Besson
38410 Vaulnaveys-le-Haut

Caporal Jean-Marc Sarat
38140 La Murette

Infirmier Hervé Robert
38510 Morestel

Conseiller technique
Colonel Hervé Énard
D.D.S.I.S. 38600 Fontaine

**Responsable des Jeunes
Sapeurs-Pompiers**
Sergent Manuel Couillet
38790 St-Georges-d'Espéranche

Nouveaux membres du conseil d'administration

Lieutenant Michel GROSSELIN

Adjudant-chef Nicolas THERY

Adjudant Ludovic LOMBARD

Sergent-chef Claude LOMBARD

Caporal Stéphane BESSON

Caporal Jean-Marc SARAT

Bourgoin

Grenoble

Bourgoin

Rives

Grenoble

Rives

Comité d'honneur

Colonel Bertrand Kaiser
38300 Bourgoin-Jallieu

Lieutenant-colonel
Eugène Blanc
38200 Vienne

Lieutenant-colonel
René Paillot
38240 Meylan

Commandant Jean André
38220 Vizille

Commandant André Chaize †
38620 Saint-Geoire-en-
Valdaine

Commandant Henri Dantin †
Saint-Marcellin

Commandant André Felix †
38400 Saint-Martin-d'Hères

Commandant
Jean-Jacques Guerchet
38000 Grenoble

Commandant
André Guillerminet †
38300 Bourgoin-Jallieu

Commandant
Maurice Jacquier †
26400 Crest

Commandant Pierre Langlais
69560 Saint-Romain-en-Gal

Commandant Raymond Marion
38300 Saint-Savin

Commandant Joseph Revouy †
38550 Le Péage-de-Roussillon

Commandant Robert Riotton
38560 St-Martin-de-la-Cluze

Capitaine Gabriel Allibe
38800 Le Pont-de-Claix

Capitaine François Arbaretaz †
38490 Chimilin

Capitaine Georges Audibert
38140 Rives

Capitaine Stéphane Bertholoz
38600 Fontaine

Capitaine Louis Besançon
38120 Saint-Égrève

Capitaine Louis Beyle
38160 Saint-Romans

Capitaine Gilbert Bonin
38320 Brié-et-Angonnes

Capitaine André Boyet
38790 St-Georges
d'Espéranche

Capitaine Gérard Brunel
38640 Claix

Capitaine Maurice Buisson
38940 Roybon

Capitaine Jean Clapisson
38460 Crémieu

Capitaine André Cleyet-Merle
38620 Saint-Geoire-en-
Valdaine

Capitaine Paul Colomb
38290 Frontonas

Capitaine Joseph Cottaz
38110 Dolomieu

Capitaine André Escallon
38350 La Mure

Capitaine Max Ferrand †
38110 La Tour du Pin

Capitaine Jean Gauthier
38110 La Tour-du-Pin

Capitaine Auguste Gillet
38430 St-Jean de Moirans

Capitaine André Giordano
38410 Vaulnaveys le Bas

Capitaine Jacques Givord
38550 Le Péage-de-Roussillon

Capitaine André Jeymond †
38410 Vaulnaveys-le-Bas

Capitaine Robert Maurinaux
21850 St-Apollinaire

Capitaine Jean Medalin †
38200 Vienne

Capitaine
Jean-Pierre Meyrieux
38440 St Jean-de-Bournay

Capitaine Roger Mondange
38150 Roussillon

Capitaine Félicien Mouchet
38580 Allevard

Capitaine Gaston Palin
38440 Saint-Jean-de-Bournay

Capitaine Louis Planchat †
38290 La Verpillière

Capitaine Paul Prost
38150 Roussillon

Capitaine Louis Ray †
38540 Heyrieux

Capitaine Serge Rousset
38110 St-Didier de la Tour

Capitaine Claude Spérone
38660 Le Touvet

Lieutenant Henri Argoud
38490 Saint-André-Le-Gaz

Lieutenant Armand Bernard
38320 Eybens

Lieutenant Marcel Blanc
38690 Bizonnes

Lieutenant
Georges Cartier-Millon
38190 Villard-Bonnot

Lieutenant Joseph Chevallier †
38540 Heyrieux

Lieutenant Pierre Croizat
38470 Vinay

Lieutenant Pierre Favet
38500 Coublevie

Lieutenant Gérard Giroutru
38240 Meylan

Lieutenant Jack Naville
38730 Panissage

Lieutenant Raymond Picot
38140 Beaucroissant

Adjudant-Chef Roger Mandran
38150 Chapelle-de-Surieu

Adjudant-Chef Luc Monin
38150 Assieu

Adjudant Paul Félix
38690 Le Grand-Lemps

Commissions

Sports

Animateur :

Capitaine Fernand Terras

Conseiller technique :

Lieutenant Jack Naville

Membres :

Le Président de l'U.D.,
Capitaine Spérone, Major Perrin,
Adjudant Léger, Capitaine Mathieu,
Lieutenant-colonel Colombier,
Capitaine Meyrieux, Lieutenant D'Olivier,
Adjudant-chef Chevrier, Major Lapaglia,
Major Nguyen, Caporal Olivier Orcel,
Major Glénat, Capitaine Chenal,
Adjudant Lorent, Adjudant-chef Andréani,
Adjudant-chef Thery, Sergent Couillet,
Commandant Millet, Thierus, Minot,
Sergent-chef Jullien, Pasquiou



Anciens

Animateur :

Armand Bernard

Membres :

Le Président de l'U.D.,
Jean André, Gabriel Allibe,
Daniel Deville, Michel Terry,
Roger Raviglione, Gilbert Bonin,
Claude Luzzi, Robert Serve, Roger Gérin,
Jean Clapisson, Julien Glénat, Gilbert Mottin,
Gaspard Locicero, René Ferraz

Membre du Conseil d'Administration :

Capitaine Jean-Pierre Criner,
Lieutenant Jean-Pierre Guarinos,
Lieutenant Jean-Jacques Vitoz

Présidents Honoraires :

Lieutenant-colonel Eugène Blanc
Lieutenant-colonel René Paillot



Protection sociale

Animateur :

Capitaine Paul Colomb.

Membres :

Le Président de l'U.D.,
Capitaine Duc, Major Bourguignon,
Capitaine Giraud, Lieutenant Cottaz



Journal

Animateur :

Commandant
Bernard Gateau

Conseiller technique :

Commandant Guerchet

Membres :

Le Président de l'U.D.,
Capitaine Duc, Capitaine Mathieu,
Capitaine Mounier-Vehier,
Lieutenant Pugnot, Lieutenant Souillet



Juridique



Animateurs :

Capitaine Jean-Luc Giraud et le Président de l'U.D.

Membres :

Le Comité exécutif, Major Bourguignon

Jeunes sapeurs-pompiers

Animateur :

Sergent Manuel Couillet.

Conseiller technique :

Capitaine Claude Mathieu

Membres :

Jérôme Desmoulins,
Guy Duchamp,
Gilles Grattier,
Christophe Miguet, Aline Moyroud, Pierre Ribeyron,
Nicolas Théry, Didier Garcia



Groupes de travail

Concours de manœuvre

Animateur :

Georges Finand.

Membres :

Le Président de l'U.D.,
Christian Rivier,
Joël Chovin, Alain Grabit,
Yvon Charmeil, Pierre Ribeyron,
André Ruiz, Christophe Jacquin Berthollet,
Paul Thery, Henri Cave, José Munéra,
Jean-Jacques Vitoz, Gaëtan Valvo, René Blanc,
André Giodano



Téléthon

Coordinateur départemental :

Major Ernest Nguyen

Coordinateurs adjoints :

Lieutenant Michel Grosselin,
chargé des groupements
n° 1 et 2

Major Marcel Perrin, chargé des groupements n° 1 et 2
Capitaine Claude Mathieu, chargé des Jeunes Sapeurs-Pompiers

Adjudant-chef Nicolas Théry,
chargé des groupements n° 3 et 4 et des J.S.P.



Musique

Animateur :

Major Gaëtan Valvo

Membres :

Le Président de l'U.D.,
Jérôme Giraud,
Jean-Luc Cottin





Le premier conseil d'administration de l'U.D.S.P. de l'année 2006

Le premier conseil d'administration de l'année, est une réunion un peu particulière au sein de l'U.D.S.P. 38. A l'issue de la réunion une cérémonie clôture la matinée, avant le repas.



C'est ainsi, qu'en ce samedi 25 février 2006, au centre socio-culturel de Saint-Jean-de-Moirans, les manifestations suivantes se sont déroulées :

- la remise de la médaille du Mérite départemental - croix de commandeur, au président de l'union départementale, le commandant Jacques Perrin, par le président d'honneur, le lieutenant-colonel Eugène Blanc ;
- la remise du Mérite départemental (Croix de Chevalier et d'Officier) à plusieurs récipiendaires ;
- la remise de l'insigne fédéral des anciens sapeurs-pompiers, aux membres du comité d'honneur ;
- la remise d'un chèque pour les pupilles de l'Isère, par les J.S.P. de Fontaine, à la suite de la fermeture de leur section ;

- la remise de cadeaux aux anciens animateurs de la commission des sports ;
- la remise de cadeaux de bienvenue à ceux qui prennent leur fonction, en particulier, madame Térésa Baranger, qui vient renforcer le secrétariat, ainsi qu'aux nouveaux administrateurs.

Nous reviendrons dans d'autres rubriques, sur plusieurs de ces points.

Nous remercions le major Gaëtan Valvo et toutes les personnes qui ont participé à l'organisation de cette très belle journée. Ils ont une nouvelle fois, réservé le meilleur accueil qui soit.

La rédaction

BIENVENUE...



à Teresa



au commandant Bernard GATEAU



au major Jean-Pierre MATHIEU



au sergent-chef Michel REILLE



au sergent Arnaud KATUZNI

Félicitations !



Commandant
Jacques Perrin



Lieutenant-colonel
Bernard Suchet



Capitaine
Robert Coquet



Capitaine
Gabriel Allibe



Lieutenant
Jean-Claude Primard



Major
André Bonnet



Major
Jean-Paul Martin



Major
Ernest Nguyen



Major
Marcel Perrin



Major
Gaëtan Valvo



Sergent
Manuel Coulet

MERCI LES SPORTIFS !

Commandant Albert MILLET et lieutenant Jack NAVILLE



Le président Jacques Perrin sous les feux de la rampe ou la maturité d'une carrière exceptionnelle

Le début de l'année 2006 a été particulièrement riche en événements pour Jacques PERRIN. Jugez plutôt :

- Le 1^{er} janvier 2006, il a été promu au grade de lieutenant-colonel de sapeurs-pompiers volontaires, ce qui fut concrétisé le jeudi 20 avril par la remise de ses galons par le colonel Hervé ENARD, directeur départemental des services d'incendie et de secours de l'Isère, lors de la cérémonie de passation de commandement du C.I.S. Le pays des Couleurs et de l'unité opérationnelle de Morestel.
- Le 25 février 2006, lors d'une cérémonie à l'issue de la réunion du conseil d'administration de l'union départementale, il a reçu la médaille du Mérite départemental, Croix de commandeur, des mains du lieutenant-colonel Eugène BLANC, président d'honneur.
- Le 1^{er} avril 2006 à Saint-Victor-sur-Loire, il a été élu président de l'union régionale des sapeurs-pompiers Rhône-Alpes.
- A cette même assemblée générale, il a reçu des mains du colonel Richard VIGNON, président de la fédération nationale des sapeurs-pompiers, la Reconnaissance fédérale «OR»
- Le 20 avril, quittant les fonctions de chef de centre du Pays des Couleurs, il a été nommé à l'Etat major, groupement du développement du volontariat affecté au secteur Nord.
- Revenons sur ces temps forts qui concrétisent, pour ce cinquantenaire, une grande étape et la maturité dans son engagement de sapeur-pompier volontaire, grandement investi sur le terrain local, au niveau départemental, régional et national, car n'oublions pas que le lieutenant-colonel Jacques PERRIN est également administrateur de la fédération nationale.

Mérite départemental



Reconnaissance fédérale



Remise de galons de lieutenant-colonel

La cérémonie qui s'est tenue le jeudi 20 avril 2006 à Morestel, a été un moment particulièrement émouvant et important pour Jacques PERRIN. C'est avec beaucoup d'émotion qu'il se trouvait devant ses invités. Laissons les paroles de Jacques, nous expliquer son cheminement, parce qu'en fait, c'est lui qui le connaît le mieux !

«Dans la vie d'un sapeur-pompier, la remise des galons de lieutenant-colonel est évidemment un moment unique, inoubliable, attendu avec joie mais aussi redouté.

Redouté parce que, s'il s'agit en quelque sorte de l'aboutissement de mon engagement en qualité de sapeur-pompier, il ne s'agit en aucun cas de l'atteinte d'un objectif.

Car l'homme que vous venez de décrire avec tant de superlatifs, parfois même qualifié de "parfait" en dépit de toutes ses faiblesses, cet homme là ne s'est pas fait tout seul.

Nous sommes le fruit de notre histoire personnelle, des influences - bonnes ou mauvaises - que les autres exercent sur nous.



Pour ma part, j'ai surtout eu la chance de bénéficier de bonnes influences.

J'ai aussi eu la chance, que les évènements douloureux qui ont marqué ma vie et qui auraient pu m'anéantir, m'aient en fait permis de grandir.

En cette année 2006, qui est celle de mes 50 ans, je me dois de rappeler la mémoire de mon père, François PERRIN, député, conseiller général et maire de Morestel, décédé subitement le 18 juillet 1964 à l'âge de 50 ans, suivi seulement 8 années plus tard, par ma mère Thérèse PERRIN.

Ces disparitions prématurées ne sauraient être étrangères à ma vocation dévorante de sapeur-pompier. Se porter au secours des autres, tel était mon objectif lorsque j'ai rejoint, à l'âge de 16 ans, la grande famille des sapeurs-pompiers.

Rentré en janvier 1973 au centre de secours de Morestel, j'ai ainsi rempli 33 années de volontariat, bénéficiant de nombreuses formations pour devenir ensuite moi-même formateur, et pourtant, j'ai encore l'impression que c'était hier.

Ma reconnaissance envers mes prédécesseurs et maîtres, le Lieutenant Raymond MIELLY et le lieutenant Fernand BATAILLON, ainsi qu'envers mon parrain de feu et mes aînés est immense.

Qui sait ? Sans eux, j'aurais peut-être mal tourné...

Ma promotion au grade de lieutenant-colonel est, certes, une récompense pour le travail accompli, mais elle est aussi et surtout, à mes yeux, la reconnaissance du volontariat au sein du corps départemental de l'Isère.

C'est bien sûr avec une grande tristesse que je dois me résoudre à quitter les fonctions de chef du centre de Morestel et celle du centre de secours du Pays des Couleurs.

Cette décision n'a pas été facile à prendre mais là encore, j'ai bénéficié de l'écoute et du conseil de ceux qui m'entourent.

On ne peut inciter les autres à aller de l'avant et vouloir rester soi-même accroché à son arbre. Comme me l'a gentiment souligné le Commandant Lydie RULLIER, je tourne une page dans ma passion de sapeur-pompier à Morestel, après 33 années à Morestel dont 18 - le nombre est symbolique - en qualité de chef de centre.

Ce départ m'est supportable parce que je sais que personne n'est irremplaçable et surtout pas moi ! La relève est assurée et bien assurée et je profite de cet instant pour souhaiter une bonne continuité aux lieutenants Guy COTTAZ et Fabien REVEL, ainsi

qu'au 206 sapeurs-pompiers qui composent le centre de secours du Pays des Couleurs.

Je sais aussi que, si je ne reste pas accroché à mon arbre, je ne coupe pas pour autant mes racines, car je suis Morestellois de cœur et le resterai quoi qu'il advienne.

J'appartiens à ce que l'on appelle "une vieille famille Morestelloise", celle des PERRIN sans laquelle je ne serais pas ce que je suis.

Il est incontestable qu'un fort engagement dans l'action publique interfère avec la vie privée. Il faut toujours courir après le temps, aller de réunions en manifestations, au détriment souvent de ceux qui nous sont les plus chers.

C'est pourquoi je tiens à partager les honneurs qui me sont faits ce soir avec les miens. Avec mes enfants bien sûr, Jackie et Julien, mais aussi avec mes frères et sœurs.

J'en profite au passage, une fois n'est pas coutume, pour remercier mon frère Jean-François et l'entreprise familiale, au sein de laquelle j'ai pu mener de front une double carrière, d'une part professionnelle et d'autre part, de sapeur-pompier volontaire.

Je remercie aussi mes très chers amis, celles et ceux anonymes qui, dans l'ombre, savent m'écouter, me comprendre, m'encourager et parfois même, me pardonner.

Il me faut maintenant intégrer pleinement mes nouvelles fonctions.

C'est toujours animé par la même passion, en tant que sapeur-pompier volontaire, que je défendrai avec détermination les sapeurs-pompiers, afin d'améliorer leur efficacité au service des populations. J'espère pouvoir toujours bénéficier de votre indispensable soutien sans lequel ma tâche serait vouée à l'échec.

Merci à toutes et à tous pour tout ce que vous m'avez apporté dans le passé, pour ce que vous m'apportez aujourd'hui et pour tout ce que vous voudrez bien encore m'apporter demain, Vive les sapeurs-pompiers !

Les remerciements du lieutenant-colonel PERRIN seront aussi allés ce jour-là, aux élus, qui l'ont toujours traité avec considération. A tous ceux qui ont participé à la modernité du centre de secours du Pays de couleurs.

Il a remercié également tous les sapeurs-pompiers volontaires qui ont bien voulu l'accompagner dans cette aventure, pour leur confiance, leur écoute et pour leur travail. Il a remercié le sous-préfet de l'arrondissement de La Tour-du-Pin, le directeur départemental des services d'incendie et de secours, le colonel Hervé ENARD et son état major, pour le crédit qu'ils lui accordent.

De nouvelles fonctions attendent le lieutenant-colonel PERRIN. Il sera dorénavant, aux côtés du lieutenant-colonel Bernard SUCHET, dans le cadre des missions de promotion du volontariat. Il va s'en occuper plus particulièrement, pour la partie nord Isère et dans des domaines spécifiques, notamment dans tout ce qui est en lien avec le tissu associatif.

Une nouvelle carrière s'ouvre à lui !

*Commandant
Bernard GATEAU*



Honneur à un homme de bénévolat, le commandant Jean-Jacques GUERCHET Meylan, vendredi 18 novembre 2005

Ce soir-là, était organisé au restaurant «Les Jardins de Meylan», à quelques pas du siège de l'Union départementale, une amicale soirée en l'honneur de notre ami, le commandant Jean-Jacques GUERCHET, pour son départ. Étaient présents des membres du comité exécutif, du conseil d'administration, du comité d'honneur. Les colonels BOURGEOIS et ENARD étaient remerciés de leur présence. Quant aux lieutenants-colonels Eugène BLANC et René PAILLOT, ils s'étaient fait excuser ne pouvant se rendre à cette soirée.



Le commandant Jacques PERRIN, président de notre association, rappelait qu'il y a déjà six ans, nous nous réunissions en ce même lieu, pour le départ de «trois mousquetaires», le lieutenant-colonel René PAILLOT, le capitaine Gérard BRUNEL et le lieutenant Pierre CROIZAT.

Hormis ce petit rappel «historique», la réunion de ce soir était consacrée à Jean-Jacques pour essentiellement le remercier des différentes actions qu'il a menées dans le cadre des fonctions qu'il a occupées au sein de l'association. Rappelons qu'il a en particulier, été le secrétaire général durant six ans du 6 février 1999 au 5 février 2005, débutant ses fonctions alors que Jacques PERRIN prenait la présidence.

Il était également animateur de la «commission du journal» et le responsable du protocole du congrès départemental. Il avait également des activités au sein de l'union régionale en tant que responsable de la communication, lançant en particulier, la revue de cette instance.

C'est le lieutenant Michel PUGNOT (un autre grand gaillard !) qui lui a succédé dans la fonction de secrétaire général de l'U.D.S.P. et le commandant Bernard GATEAU, pour ce qui relève des autres missions.

Des six ans de travail commun, Jacques PERRIN retiendra qu'au sujet de sa fonction de secrétaire général, il fallait quelqu'un à proximité du siège et Jean-Jacques s'efforçait d'assurer sa mission avec qualité et avec beaucoup de «bénévolat» ; c'est cette caractéristique de Jean-Jacques qu'il a avant tout appréciée ! En effet,

le «bénévolat» pour Jean-Jacques est quelque chose de particulièrement important, tout au long de sa vie.

En complément de ses capacités physiques, son engagement militaire de trois ans à la B.S.P.P., ou aussi, le fait que son maître en la matière fut Gérard BRUNEL, sont certainement à l'origine des aptitudes de Jean-Jacques à régler les cérémonies à la perfection. Chacun de se rappeler, en particulier, la préparation du congrès départemental de La Tour-du-Pin avec la cérémonie protocolaire de remise de fanions aux chefs de groupements territoriaux, du 25 juin 2000, avec le colonel Jean-Claude BOURGEOIS.

De plus, derrière cette carrure, cette personnalité, se cache un besoin de rassembler, de communiquer, d'animer avec un esprit d'équipe. Il aime surtout que ça bouge et être en société. Toujours à la recherche de la valorisation des sapeurs-pompiers de notre département. Associé à un dynamisme et une rapide mise en place de ses activités qui peut s'avérer déconcertante pour l'entourage, il a été créateur de beaucoup de manifestations pérennes :

- le challenge du karting avec l'amicale du S.D.I.S. ;
- le championnat de France de Volley-ball avec Frédéric MÈJEAN, qui fut repris maintenant par la fédération ;
- «La nuit du feu», au profit des pupilles. Si au regard de la difficulté à mobiliser, les deux éditions n'ont pas eu la participation recherchée, il n'en demeure pas moins que sur le plan de l'idée et de la conception, ce fut une réussite parce que les deux éditions ont été, pour ceux qui ont participé, conviviales, en convient le président.

- Un de ses derniers défis : sous l'impulsion du président de l'union régionale, le commandant Patrick HEYRAUD, le commandant Jean-Jacques GUERCHET a fait en sorte de lancer une revue, dont le premier numéro est paru pour le congrès fédéral de Bourg-en-Bresse, en septembre 2003, ce qui était de circonstance, le congrès se déroulant dans la région. De même, il mit sur pied l'animation d'un stand régional pour la même occasion.

Ces différentes actions dans le milieu associatif lui ont valu d'obtenir les reconnaissances suivantes :

- Jeunesse et Sports médailles de bronze, d'argent, et grand or ;
- Office municipal des sports - médaille d'argent ;
- Encouragement du dévouement par le bénévolat - médaille d'argent ;
- Valeur Civique (fédération de sauvetage et secourisme) - médaille d'argent ;
- Mérite de l'U.D.S.P. - Croix de chevalier Croix d'officier ;
- Fédération nationale des sapeurs-pompiers Croix de chevalier.



Le commandant PERRIN conclura, que derrière cette imposante silhouette, se cache un homme de cœur, toujours à la recherche de donner du temps pour les autres. Il profite de l'occasion pour le remercier à nouveau de son action au sein de notre association.

Le commandant Jean-Jacques GUERCHET confirmera que sans le bénévolat sa vie n'aurait pas de sens et précise qu'il ne se verrait pas assis toute la journée à regarder la télé... C'est impossible !

Il expliquera en particulier, son investissement toujours actuel dans deux associations :

- bien sûr, chez les médaillés de la jeunesse et des sports où en plus du niveau départemental, il est depuis le mois de février de cette année, élu du bureau national.

- À la S.E.D. : la société d'encouragement du dévouement par le bénévolat. Cette association qui remet la médaille appelée «Le Pélican», s'adresse à des personnes qui font des actions de bénévolat dans l'ombre, sans que cela soit reconnu. Ces bénévoles agissent dans des domaines très variés : donneurs de sang, policiers, Armée, visiteurs de prison, visiteurs à domicile de malades (dont certains viennent d'être honorés au bout de 48 ans de bénévolat !). Les pompiers ne sont pas oubliés dans les contingents, notamment les pompiers dévoués et très «bénévoles» dans leur action, qui participent et qui militent au niveau de l'associatif, du sport, du culturel ou autre. Il s'occupe de cette association au niveau local, avec le capitaine Gérard BRUNEL.

Le commandant GUERCHET conclura en remerciant les personnes présentes et aussi le lieutenant-colonel PAILLOT, précisant avoir adoré travailler avec tous.

«Je vous remercie du fond du coeur et on ne dit pas bonjour, bonsoir ou au revoir, parce qu'on se verra tout le temps !»

Et on sait que Jean-Jacques n'est pas près de s'ennuyer. Il n'est pas homme à cela, on l'a constaté ! Alors nous lui souhaitons bonne santé, une bonne continuation dans ses activités associatives ainsi que pour sa vie de famille, au sujet de laquelle il est très fier et à laquelle il est très attaché, comme il nous l'a dit.

Jean-Jacques a eu pour cadeau un G.P.S., alors, bonne navigation !

Commandant Bernard GATEAU



Défilé du 14 juillet 2005

Comme il est de tradition, les sapeurs-pompiers défilent devant les plus hautes autorités du département et en particulier, devant le représentant de l'État, le 14 juillet à Grenoble.

Cependant, ce détachement est composé, dans le cadre du service départemental d'incendie et de secours, de personnels et de matériels venant de divers centres du département ; tous les groupements territoriaux ont été concernés. L'organisation en fut confiée au commandant Bernard GATEAU, le commandement du détachement étant assuré par le lieutenant-colonel Jacques COLOMBIER.



La garde du drapeau départemental, assurée par le C.S. Vizille. Une garde respectant la parité

Nous retrouvons sur le terrain, l'irremplaçable jeep dans laquelle celui-ci a pris place en tête du défilé sapeurs-pompiers, le command car réservé à la garde du drapeau départemental, assurée par le centre de secours de Vizille, par ailleurs détenteur du drapeau de l'union départementale pendant l'année en cours. A noter, le respect de la parité au sein de cette garde exemplaire.

Hormis le dispositif relatif au cérémonial, étaient présentés, un groupe feu urbain avec commandement, un groupe P.M.A. et un groupe feux de forêts, intégrant les nouveaux C.C.F. 4000. pour un total de quatorze véhicules. Un grand merci à l'ensemble des trente-deux sapeurs-pompiers qui ont défilé ce jour-là, sans oublier celle qui a eu l'honneur de présenter à la sonorisation l'ensemble de ce défilé du 14 juillet dans le cadre de ses fonctions militaires ; j'ai nommé l'aspirant Stéphanie COSTA-ROCH, sapeur-pompier volontaire au C.I.S. «Les collines du Voironnais».

Ils ont reçu les applaudissements, témoignant de la reconnaissance de ceux venus voir ce défilé en cette chaude après-midi.

Commandant Bernard GATEAU



Le dispositif sapeur-pompier avant la revue et le défilé.



Le Général Renaud de Mallaussène au retour de la revue des troupes.

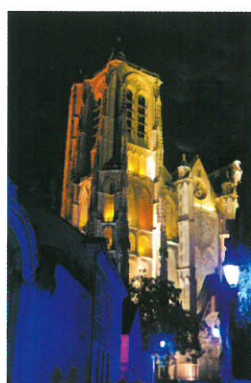


Le véhicule «poste de commandement» a participé au défilé du 14 juillet 2005, à l'aube de sa retraite. Le nouveau véhicule P.C. de site allait prendre ses fonctions.

Congrès de Bourges en images



Une délégation de plus d'une quarantaine d'Isérois s'est rendue au congrès de Bourges.



Congrès empreint de sorcellerie en tous genres.



Le départ du commandant Cyrille Berrod Vienne, le jeudi 8 septembre 2005

Les sapeurs-pompiers du secteur de Vienne et les responsables du service départemental d'incendie et de secours étaient réunis, ce jeudi 8 septembre après-midi, à l'occasion du départ de l'un des leurs, le commandant Cyrille BERROD, chef du groupement territorial n° 1, qui avait quitté ses fonctions Iséroises, le 1^{er} septembre. Plusieurs élus honoraient de leur présence cette cérémonie, en particulier, monsieur Jacques REMILLET, député-maire de Vienne, monsieur Bernard SAUGEY, sénateur, monsieur Alain CHAPLAIS, président du conseil d'administration du S.D.I.S., monsieur le ministre Christian NUCCI, maire de Beaurepaire. Monsieur Gabriel AUBERT, sous-préfet de l'arrondissement de Vienne et le commandant Jacques PERRIN, étaient naturellement parmi les invités. Notons que le commandant BERROD a assuré les fonctions d'administrateur au sein de notre union départementale.

C'est après quatre années au S.D.I.S. de l'Isère, que le commandant BERROD quittait les fonctions de chef de groupement, pour une évolution de carrière en qualité de directeur adjoint du S.D.I.S. de l'Orne.



Le colonel ENARD rappelait que le commandant BERROD avait participé à l'organisation opérationnelle, à la conduite politique et administrative du service, à la réflexion générale de celui-ci, travaillant sur des gros dossiers. Mais il a aussi assuré le quotidien. *«Pas toujours facile le quotidien, ce n'est pas ce qu'il y a de plus exaltant ; c'est peut-être d'ailleurs là, me semble-t-il, que l'on trouve la véritable valeur ; dans le fonctionnement du quotidien»* précisait le colonel. Ce dernier pense que l'expérience du commandant BERROD a certainement grandi à l'occasion de ces quatre ans en Isère et qu'il saura la mettre à profit dans ses nouvelles fonctions. Le directeur a retenu sa grande disponibilité et le fait que les responsabilités ne lui font pas peur. Chacun des intervenants s'accorde d'ailleurs à dire que le commandant BERROD a les capacités à la hauteur de ses ambitions et qu'il pourra ainsi réaliser une grande carrière.



Monsieur CHAPLAIS, relève que le commandant BERROD a su faire en sorte que tout se passe bien entre sapeurs-pompiers volontaires et sapeurs-pompiers professionnels ; ceci avec l'aide de l'ensemble des sapeurs-pompiers ; il en profite pour tous les remercier également. Il a aussi apprécié la réflexion du commandant BERROD et les idées qu'il a su apporter au sein du S.D.I.S., un certain savoir-faire dans l'adaptation territoriale et pour son travail sur le projet d'agrandissement du centre de secours principal de Vienne.

Monsieur Jacques REMILLET, qui parlait au nom de l'ensemble des parlementaires, s'attachait à souligner les évolutions du groupement durant ses quatre années, à commencer par la brigade nautique que le commandant BERROD a créée et initiée. *«Une première sur le Rhône dans cette conception. Comme beaucoup de viennois, nous avons été témoins de vos entraînements sur le fleuve avec notamment vos sauts depuis la passerelle de Sainte-Colombe ! Au-delà du côté spectaculaire de vos missions sur le Rhône, vous nous avez rappelé que le fleuve, n'est pas seulement beau, mais qu'il peut être dangereux. Cette unité de sauvetage s'inscrit également dans le cadre de la politique de développement du tourisme fluvial et de la sécurisation des transports de marchandises sur le Rhône»*. Il rappelle aussi le partenariat mis en place durant les opérations comme les graves inondations de novembre 2002 ou lors de l'explosion qui a eu lieu à côté du C.S.P. – siège de groupement. Lui aussi, évoque l'investissement du commandant BERROD dans le dossier de réhabilitation et d'extension du centre de Vienne, dossier qui lui tenait particulièrement à coeur.



Monsieur le député-maire se souviendra aussi du moment très fort que fut le 86^e congrès départemental de juin 2003 qui s'est tenu à Vienne, où les sapeurs-pompiers ont dû intervenir par ailleurs, pour de nombreux malaises dus à la très forte chaleur. *«Dix ans après le dernier congrès, vous avez été l'initiateur et l'organisateur de ce rendez-vous qui a permis de réunir non pas seulement un centre, mais l'ensemble des représentants du secteur de Vienne et du groupement. Par ce congrès, vous avez fédéré et montré que les sapeurs-pompiers du groupement pouvaient s'impliquer autour d'activités associatives, comme vous-même, vous étiez impliqué dans la vie associative viennoise».*

Monsieur REMILLET précisait également, le rôle fédérateur et acteur du commandant BERROD dans le cadre de la mise en place de la départementalisation des services de secours : *«vous avez joué un rôle primordial dans l'adaptation à cette nouvelle organisation».* Il fut également le relais des élus au sujet des difficultés signalées dans le cadre de l'aide médicale d'urgence. Il a su écouter et prendre en compte les remarques qui étaient adressées en ce qui concerne le traitement de l'alerte.



Monsieur AUBERT, sous-préfet de l'arrondissement de Vienne, notera la mobilité du commandant BERROD ; il n'en est pas à son coup d'essai. Sept déménagements pour raisons professionnelles ! Il laissera d'après lui, une empreinte forte à Vienne, dans l'esprit des sapeurs-pompiers du groupement et dans celui de ses interlocuteurs. M. le sous-préfet gardera personnellement, le souvenir de son calme, de son esprit de méthode et de sa capacité de réflexion qui est grande.

Le commandant BERROD commencera son discours en remerciant avant tout, monsieur CHAPLAIS et le colonel, pour l'organisation de cette manifestation à l'occasion de son départ dans l'Orne. Il s'est dit très touché par ce geste, très heureux de les accueillir encore une fois, à Vienne. Il remerciera le colonel ENARD de toute la confiance qu'il lui a accordée et mesurant ainsi aujourd'hui, toute l'expérience acquise qu'il pourra mettre à profit. Et puis, il précisa que la mise en oeuvre de la politique départementale en matière d'incendie et de secours, ne peut se faire sans une équipe. Il reste convaincu qu'il n'aurait rien pu faire tout seul, sans l'équipe que constitue tous les acteurs sapeurs-pompiers et personnels administratifs et techniques du groupement territorial n° 1, fort de leurs expériences et des

qualités professionnelles qui les animent individuellement. Aussi, leur adressa-t-il, ses sincères remerciements. De même, concernant les acteurs de la vie locale : les élus, les partenaires professionnels et les amis ici présents, il se surprend encore lui-même, de la qualité des relations établies avec eux. *«Je n'ai pas en mémoire des difficultés insurmontables, mais en revanche, de solides contacts animés par la soif de progresser et d'enrichissement mutuel, de fidélité et d'amitié. Je suis très heureux de vous avoir rencontrés et ne peux croire que tout est fini»*, dit-il. Aussi, aura-t-il plaisir à revenir à Vienne en famille, nous voir. Il serait très heureux effectivement, de participer à quelques entraînements de cette belle équipe qui est celle des sauveteurs nageurs aquatiques ! Il prendra des nouvelles de la fameuse section des jeunes sapeurs-pompiers de Vienne, car elle a été pour lui, quelque chose de très important. Il espère revenir vivre à nouveau des saisons du festival de jazz. *«Vienne m'a marqué, l'Isère m'a marqué, vous nous avez tous marqués et vous allez beaucoup nous manquer. Merci encore à tous»*, conclut-il, en son nom et au nom des siens.

L'union des sapeurs-pompiers de l'Isère souhaite au commandant Cyrille BERROD ancien administrateur, ainsi qu'à sa famille, une bonne continuation. Qu'il soit remercié également des actions qu'il a menées au sein de l'U.D.S.P. 38, notamment dans la lourde charge que constitue l'organisation du congrès départemental.

Commandant Bernard GATEAU





**La Murette,
le vendredi 9 décembre 2005**

Cette fois-ci, il a définitivement raccroché la tenue kermel. Le vendredi 9 décembre 2005, dans la salle des fêtes de La Murette, les personnes étaient venues en nombre, pour la passation du commandement de l'unité opérationnelle de Bavonne et le départ en retraite du major Marcel PERRIN.

Le départ en retraite du major Marcel PERRIN

et la prise de fonction
de l'adjudant Jean JACOLIN

Marcel PERRIN : une figure !

Entré au corps des sapeurs-pompiers de La Murette le 1^{er} janvier 1976, il a été promu caporal en 1982, sergent en 1983, adjudant en 1988. En 1993, il succède au lieutenant honoraire André GUINET, en qualité de chef de corps du centre de première intervention de La Murette. En 2004, il est promu major de sapeurs-pompiers volontaires. Le 13 novembre 2005 était son dernier jour de service, après 30 années passées à aider et soutenir ses pairs.

Mêlant sympathie et gentillesse, toujours à l'écoute de son personnel, il a su faire appliquer la rigueur nécessaire au fonctionnement du centre ne mélangeant jamais travail et détente. Mais son engagement de sapeur-pompier ne s'est pas arrêté là. Il a été membre de la CATSIS et membre du collectif des sapeurs-pompiers volontaires et il est administrateur de l'union départemental, membre du comité exécutif, vice-président du secteur sud et membre de la commission des sports. De part son action et son engagement, il est pour les générations présentes, un modèle, selon les propres mots de son ancien adjoint, l'adjudant Jean JACOLIN devenu ce soir-là, son successeur. «Tu as choisi d'être pompier, tu l'as été jusqu'au bout», conclut-il.

Monsieur Raymond GRILLON, maire de La Murette rappelait l'historique du Corps des sapeurs-pompiers de La Murette, qui a été créé le 23 juin 1953 par une poignée de bénévoles, avec à sa tête Marius BARBOT son président fondateur. Parmi les illustres fondateurs, se trouvait Flavien PERRIN, le père de Marcel. «Tu avais trois ans mon petit Marcel. Trois petites années, mais suffisamment grand et éveillé pour voir ton père partir au feu au son de la sirène, pour le voir revenir à la maison, avec le sentiment du devoir accompli et sans doute l'écouter avec fierté te raconter les détails de son aventure. Et en bon petit enfant sage que tu étais, avec tes grands cheveux blonds qui tombaient sur tes épaules, sous la surveillance de ta grande sœur Aline, ma conscrite, sous l'autorité bienveillante de Louis ton grand frère protecteur et l'agitation permanente du terrible petit François, tu as grandi dans une famille accueillante, aimée et respectée», rappelait non sans une certaine émotion, monsieur GRILLON.

«Une famille qui t'a enseigné les grands principes de la vie, les valeurs d'honnêteté, de travail et de tolérance. C'est sur ce socle que tu as bâti ta personnalité, ce caractère que tu portes bien et qui se promène entre une autorité intelligente et acceptée par tous, une tolérance et un engagement que tu portes naturellement vers les autres.

Ce respect que tu témoignes est pour moi une de tes grandes qualités. Je le retrouve chaque année, devant le monument aux morts le 11 novembre. Tu as su faire de ce moment de mémoire, un grand moment de fraternité. Lorsque les drapeaux s'inclinent, lorsque l'enfant dépose son bouquet sur la tombe de celui qui est mort pour la France, je me dis que la commune a de la chance d'avoir un enfant comme toi».

En effet, personne n'est insensible à la personnalité de Marcel. Tous ont témoigné. Sa voix forte, par laquelle sa personnalité s'exprime, il l'a aussi faite vrombir dans le milieu sportif. Avant son

engagement chez les sapeurs-pompiers, il s'est occupé de l'O.B.M., le club de basket dont il a été co-fondateur, puis le président, l'animateur bénévole et passionné, peut-être pas entraîneur mais le supporter acharné. Il n'aura pas manqué un seul match, pas un moment d'absence pour encourager les vaillantes joueuses qui ont porté parfois très haut les espoirs de La Murette.

«Je suppose que c'est sur le terrain sportif que tu as appris à faire entendre cette voix forte qui porte, cette voix dont tu sauras te servir quand il le faudra pour les grands moments» précise le maire.

Ce «mordant», cette détermination, sont les ressources qui lui ont permis d'avancer les dossiers et ceci, dès le début de ses responsabilités. Monsieur VALLINI, président du conseil général qui a honoré cette cérémonie de sa présence, se souvient encore que, lorsque jeune député de la circonscription il venait à La Murette à l'occasion d'une cérémonie de

Sainte-Barbe par exemple, il portait une attention particulière à disposer d'une connaissance affinée des dossiers concernant les sapeurs-pompiers, pour être en mesure de répondre aux questionnements précis que ne manquerait pas de lui poser Marcel PERRIN. Il n'était pas question de répondre sans maîtriser parfaitement son sujet !

Cependant, si Marcel, de sa voix forte de «grande gueule de PERRIN», comme il le dit lui-même, sait se faire entendre, jamais ne sort de sa bouche de la méchanceté ou de la médisance. Il sait parler, mais aussi, ne rien dire quand il le faut, tient à souligner l'adjudant JACOLIN. Bref, se manifester à bon escient, pour la bonne cause, cela a encore d'avantage de portée.

C'est ainsi qu'associé à son esprit visionnaire, ce caractère de battant lui a permis de s'engager dans une démarche qui était loin d'être gagnée à l'avance. Mais il a vite compris que soit elle se gagnait, soit s'en était fini du centre de La Murette.

M. le maire nous explique : *«Le tournant politique, le moment important qui a décidé de l'avenir du casernement, c'est la loi de départementalisation en 1996 qui l'a déclenché ! C'est à ce tournant-là que tu es devenu, en quelque sorte mon conseiller politique, c'est à ce moment-là que les axes étaient tracés : disparaître ou s'adapter. C'était la problématique du moment. Une véritable loi de la nature que tu as voulu mettre en application. (...) Tu disais aussi combien la complémentarité du C.P.I. était alors indissociable du centre de secours de Voiron.*

Suite >>>



>>> Suite *En même temps, conscient de la nécessité de mettre en oeuvre les moyens pour que le service public rendu soit encore plus rapide, encore plus efficace, tu savais qu'il se heurtait au problème de la disponibilité du S-P. Tu m'incitais déjà à la vigilance, car, sous prétexte de rationaliser les interventions, des C.P.I. de la valeur de celui de La Murette risquaient de disparaître. Et bien, c'est sur ce terreau de réflexion que tu as eu l'idée novatrice et en même temps très réaliste, de rassembler les forces des unités de La Murette et de Saint-Blaise-du-Buis autour d'un vrai projet intercommunal.*

Chacun dans son domaine de compétence, a alors œuvré à la réussite du projet. *«Il faut bien reconnaître que tout n'a pas été aussi simple que cela. Nous sommes rentrés dans une période de turbulence et d'incertitude où le doute s'était installé dans bien des esprits. Mais nous n'avons pas faibli et nous avons eu ce point commun de toujours y croire, de toujours être solidaire. D'ailleurs, ce que je retiens de cette période c'est que la volonté, la détermination et la conviction sont autant de valeurs qui portent les rêves, nourrissent les actions et réalisent les projets».*

A ce titre, le major PERRIN remercia le colonel Jean-Claude BOURGEOIS d'avoir pris en considération sa demande verbale, au soir du congrès départemental de Gières en 1999. *«Il nous a fait confiance et cela fonctionne, merci mon colonel».*

Mais sa pugnacité légendaire n'étant pas pour autant rangée au placard avec la tenue d'intervention, Marcel continue, la tribune lui étant encore

ouverte ce soir : *«Maintenant, il faut faire avancer le casernement : je crois savoir que l'architecte est désigné, alors, monsieur le directeur, colonel ENARD et notre chef de groupement, le commandant VALLIER, je compte sur vous pour mettre la pression avec les élus, pour faire avancer le dossier, car j'ai cru voir dans la presse fin 2007 ; j'espère que ce sera début 2007. Ce serait formidable et mes collègues apprécieraient beaucoup, car ils sont de plus en plus serrés. D'avance je vous en remercie».*

Marcel reviendra aussi sur les différentes organisations départementales qui ont été confiées aux sapeurs-pompiers de La Murette : en passant par les éliminatoires boulistes, le parcours sportif et athlétique, le rassemblement des J.S.P. et puis le «fameux congrès départemental en 1987», qui à plus d'un titre, a permis un développement du centre et à tous, de se souvenir que l'assemblée générale s'est déroulée dans l'église ; «unique en France», pense-t-il.

Mais le discours du major PERRIN a porté essentiellement sur le mot «MERCI» dès sa première phrase. *«Ce mot magique que son papa m'a appris à dire. Merci, mot facile à dire, mais qui fait plaisir pour ceux qui le reçoivent et qui devrait s'employer plus souvent car certains l'oublent».*

A cet instant, il a voulu notamment parler de ceux qui lui ont permis de réaliser sa passion de sapeur-pompier. Tout d'abord ses parents Lucette et Flavien qui lui ont appris à aider les autres ; son papa qui lui a montré l'exemple : sapeur-pompier lui-même.

Remerciements aussi à ses formateurs, n'est-ce pas Raymond PICOT, Pierre

CROIZAT, Roland THERMOZ, Robert JOSSERAND, ou à ceux qui l'ont aidé dans sa fonction de chef, le capitaine Claude MATHIEU et le capitaine Pascal COGNET, actuel chef du centre d'incendie et de secours du Voironnais. Merci à ceux qui lui ont fait confiance à l'occasion du regroupement mentionné ci-dessus, au lieutenant-colonel René PAILLOT qui lui a mis le pied à l'étrier à l'U.D.S.P. et au commandant Jacques PERRIN pour les responsabilités qu'il lui a confiées, merci à tous les hommes et les femmes formidables rencontrés au cours de ces trente années. Ses remerciements allaient aussi aux élus, pour lesquels il reconnaît qu'il les a parfois exaspérés mais *«pour faire avancer des projets, il faut entretenir la flamme»* ; il reconnaît qu'ils l'ont toujours écouté et soutenu. Les remerciements allaient aux membres de sa famille et aussi, à tous les pompiers avec lesquels il a travaillé, collègues d'autres centres et bien entendu, les responsables de l'amicale, les secrétaires dont celles de l'U.D.S.P. et bien sûr, les sapeurs-pompiers muretins et buissards. Pour eux, il les laisse entre de bonnes mains avec l'adjudant Jean JACOLIN qui, il le sait, saura mener à bien l'U.O. de Bavonne car Jean est un homme sérieux, formé, discret, droit et à l'écoute de tous. *«Vous, sapeurs-pompiers de Bavonne, vous pouvez compter sur votre nouveau chef comme lui peut compter sur vous».*



Alors, dans ces conditions, Marcel, tu peux vraiment enfile ta nouvelle tenue, j'ai cité ta nouvelle robe de chambre et partir vers de nouveaux horizons, comme les voyages et la musique, mais le lien n'est pas coupé : à bientôt dans le cadre de tes responsabilités au sein de l'U.D.S.P. !

Commandant Bernard GATEAU



Départs et prise de fonction au centre de secours du Val d'Ainan



Il y avait du monde au centre d'incendie et de secours du Val d'Ainan ce vendredi 25 novembre 2005 au soir, pour marquer le départ en retraite du capitaine Christian GAILLARD et du caporal Victor GROS FLANDRE, ainsi que la prise de fonction en tant que chef de centre, du lieutenant Jacques CHARRETON.

Cette cérémonie s'est déroulée en présence de nombreuses personnalités : monsieur GILLET conseiller général, monsieur BERTET président du SIVU incendie, les maires et adjoints des communes défendues par le centre de secours du Val d'Ainan, les maires honoraires des communes de Voissant et Saint-Sulpice-des-Rivoires, le colonel ENARD, directeur départemental des services d'incendie et de secours, le lieutenant-colonel SUCHET, chef du groupement développement du volontariat, le commandant VALLIER chef du groupement territorial n° 2, le commandant PERRIN président de l'union départementale des sapeurs-pompiers de l'Isère, les chefs de centres et anciens chefs de centres du secteur.

Après avoir excusé le colonel BORLET, le colonel KAISER, le commandant LUXOS et le lieutenant ORTUNO, le chef de centre retrace la carrière de Victor GROS FLANDRE qui en 1980 s'est mis au service des concitoyens de sa commune en intégrant le centre de première intervention de la commune de MASSIEU puis, en 2001, a rejoint le C.I.S. du Val d'Ainan lors du regroupement des deux centres.

C'est ensuite le colonel ENARD qui lit l'arrêté mettant fin aux fonctions du capitaine Christian GAILLARD et qui le promeut capitaine honoraire de sapeur-pompier volontaire. S'en suit la lecture de l'arrêté nommant le lieutenant Jacques CHARRETON chef de centre.

Enfin, le colonel ENARD dit combien il a eu plaisir à travailler avec Christian GAILLARD, salue le parcours effectué durant vingt-cinq années d'engagement dont dix en qualité de chef de centre.

Le capitaine GAILLARD étant également engagé dans le milieu associatif, c'est le commandant PERRIN qui évoque le parcours du capitaine au sein de l'union départementale. Messieurs BERTET et GILLET retracent tout ce que le capitaine GAILLARD a accompli pour le centre de secours et le remercient de son travail.

Le mot de la fin revient au nouveau retraité avec la modestie qu'on lui connaît, qui se dit satisfait de son engagement pour les autres. Il remercie tous les acteurs du S.D.I.S., les élus, son épouse et ses enfants, ainsi que son employeur pour les disponibilités accordées et souhaite bonne continuation à l'équipe des sapeurs-pompiers du Val d'Ainan.

Bien sûr, le président de l'amicale et son bureau ont mis un point d'honneur à la réussite de cette réception en offrant cadeaux, plantes et pour clôturer, le pot de l'amitié.

L'adieu à Saint-Martin-d'Hères du major Jean-Paul MARTIN, le vendredi 9 septembre 2005

Nous relations dans la revue précédente, le départ en retraite des «cinq compères»⁽¹⁾ qui avaient fêté cet événement ensemble, dans les locaux du C.S.P. Seyssinet, le vendredi 17 juin 2005, à l'issue d'une très longue carrière commune à Grenoble, suivie d'une partie au C.T.A-CODIS.



Comme toujours, il y a une exception à la règle. En l'occurrence, c'est le major Jean-Paul MARTIN ou du moins, sa carrière : l'aventure professionnelle ne se termina pas à l'état-major, en tant que chef de salle CODIS. Il poursuivit sa carrière au groupement territorial n° 4 en qualité d'adjoint au chef du bureau prévision à compter du 2 mai 2002. C'est donc à Saint-Martin-d'Hères, à l'issue des congés d'été, que nous l'avons retrouvé pour un nouveau départ...

Dans une autre vie que celle des sapeurs-pompiers, Jean-Paul MARTIN, né en 1948 à Chambéry, depuis marié et père de trois enfants, commença comme fraiseur-tourneur à Bassens (73), puis aux établissements Caterpillar à Grenoble. Il effectua son service national au sixième régiment de parachutistes d'infanterie de

Marine à Mont-de-Marsan de mars 1966 à mars 1968. Puis retour dans la vie civile, en tant que mécanicien installateur aux établissements Singer de Cognin, dans son département d'origine. C'est le 1^{er} juillet 1969, qu'il entre à Grenoble en qualité de sapeur-pompier professionnel, pour la carrière qu'on lui connaît. Trente ans passés dans ce centre, dont la réputation opérationnelle n'est plus à faire, l'ont aguéri et lui confèrent une expérience opérationnelle irremplaçable.

Les deux derniers postes qu'il a occupés, ont permis de mettre à profit cette énorme expérience opérationnelle, au service de la gestion des opérations depuis le CODIS (de juin 1999 à mai 2002), puis dans le cadre des missions qui lui ont été confiées au sein du bureau opération du groupement n° 4.

Le déroulement de cette longue carrière de trente-six ans, est marqué par sa promotion au grade d'adjudant le 1^{er} mai 1980 et à celle

de major le 1^{er} janvier 2002, après sa réussite au concours exceptionnel. De nombreuses qualifications ont été obtenues durant ces 36 années, dont tous les permis possibles, y compris la formation de grutier !

«Mais c'est sur le plan des médailles et récompenses que je mettrai l'accent pour vous présenter l'homme disponible aux autres, attentif, humain : deux lettres de félicitations pour sauvetage d'une personne tombée dans l'Isère en 1970 et 1984. Le diplôme de courage et dévouement pour un sauvetage en 1985. Il est distingué de la prévention routière», soulignait son chef de groupement, le lieutenant-colonel Marc PHELEBON (Cf. «Médailles et récompenses», encadré page 26).

Les orateurs de cette soirée furent unanimes pour relever tout ce que le «Grand Jean-Paul» impose :

Le lieutenant-colonel Marc PHELEBON, s'est dit partagé en ce vendredi 9 septembre, entre deux sentiments contradictoires : heureux de fêter un

(1) Départ en retraite des sergents Christian GARCIA DE ARRIBA et Jean SALART et des majors Jean-Paul PICHET, Aimé ROCHEREY et Jean-Paul MARTIN.

collaborateur apprécié et la présence de nombreuses personnes le confirme et en même temps, presque triste de le voir partir, alors qu'il est frappé par la limite d'âge et qu'il mérite sa retraite. Il a pu apprécier ses capacités de travail, toujours dans la bonne humeur et un sens positif, sa connaissance du terrain et des personnes. *«Le bureau opérations du groupement 4 a été marqué de son empreinte depuis plus de trois ans, mais tout au long de sa vie et de sa carrière, il a, je crois, marqué tout le monde, y compris physiquement lorsqu'il tapote amicalement l'épaule de ses meilleurs amis»*, précise le lieutenant-colonel PHELEBON.

Cette carrure, lui a d'ailleurs permis de pratiquer avec succès différents sports : l'athlétisme, le rugby, le basket-ball (champion de l'Isère corporatif), le volley-ball, le parcours sportif du sapeur-pompier (champion de l'Isère par équipe), mais aussi, les boules (champion de l'Isère sapeurs-pompiers) et le golf !

«Je dirais modestement que je préfère, au regard de ses battoirs et de la force qu'il pourrait employer, rester bon collègue de travail plutôt que partenaire d'entraînement à la boxe ou la lutte ! Son C.V. révèle des actions où la générosité, le sens du sacrifice et la haute opinion qu'il a de l'uniforme m'incitent à dire, qu'il est un exemple pour tous».

Ce sont les qualités humaines du «Grand Jean-Paul», qui ressortent. Sa disponibilité et son attention pour les autres. «Sa disponibilité contraste avec son humilité» assure son chef de groupement.

«Dans la grande famille des sapeurs-pompiers de l'Isère, le major Martin est un monument à lui tout seul. Et pas seulement parce qu'il a la carrure d'un pilier de rugby. Si on l'appelle le "grand Jean-Paul", ce n'est pas tant pour faire allusion à sa taille et sa largeur d'épaules que pour évoquer sa générosité et sa grandeur d'âme» a relaté la journaliste Vanessa LAME dans son article (Dauphiné Libéré).

Quant à son «ancien» chef du groupement n° 4 durant deux années

et qui appelle Jean-Paul «son vieux complice» à l'issue d'une amitié remontant à trente ans, le lieutenant-colonel Bernard SUCHET pense que si l'on faisait un peu de recherches physiologiques, au niveau du coeur on trouverait un sacré spécimen, «un coeur énorme» ! Il précise que c'est avec des «mecs» comme ça qu'on fait avancer les choses ! Puis, il s'adresse à Jean-Paul de manière très personnelle : *«tu sais l'affection qui nous unit, tu sais que quelque part, tu es le frangin que j'aurais aimé avoir. Alors, je voudrais simplement te dire un ami c'est quelqu'un qui te connaît très bien et qui continue de t'aimer, merci Jean-Paul»*.

En reconnaissance de cette carrière, de ses grandes compétences opérationnelles et de cette générosité exceptionnelle, le major MARTIN a reçu comme nous le mentionnons ci-dessus, de nombreuses félicitations et distinctions. Lors de cette cérémonie de départ du vendredi 9 septembre, le lieutenant-colonel PHELEBON a eu l'honneur et le plaisir au nom de madame Anh Dao TRAXEL, présidente de «L'Étoile européenne du dévouement civil et militaire», de remettre au



major MARTIN, la médaille de la «Fraternité et mérites civils et militaires» qui est faite pour remercier l'ensemble d'une carrière associative ou militaire, avec des règles assez précises pour l'obtenir. Cette médaille a été demandée au nom du groupement n° 4. Madame TRAXEL est la fille adoptive de monsieur Jacques CHIRAC, Président de la République et de Madame.

Quant au major MARTIN, il a voulu parler un peu du métier qu'il eut la chance et surtout le grand bonheur de pouvoir exercer pendant 36 ans. C'est un métier avec de multiples facettes où l'activité opérationnelle est déjà très variée et à laquelle s'ajoutent de l'administratif, de la prévention, de la prévision, du technique, de la gestion du personnel.

Il se souvient de son arrivée le 1^{er} janvier 1969, comme si c'était hier. *«Je suis arrivé un lundi. J'ai été accueilli par le commandant Gilbert PLANTIER et le capitaine Alain CHAUME et la plus grande partie de ma carrière s'est déroulée au corps de Grenoble, partagé entre 16 ans au centre-ville et 14 ans à Seyssinet»*. Il a gardé dans son fond personnel, une empreinte communale, ayant connu trois maires et cinq chefs de corps. Il citera notamment le lieutenant-colonel René PAILLOT, sous l'autorité duquel s'est déroulée la plus grande partie de sa carrière.

Il rappela qu'à l'époque, les pompiers vivaient un peu en autarcie, en vie de caserne. Tout le monde était très proche et il y en a beaucoup ce soir, qui le connaissent particulièrement bien.

La structure telle qu'elle était, ne signifiait pas un renfermement des sapeurs-pompiers dans leur corps d'origine et Jean-Paul MARTIN de relater une anecdote qui prend tout son sens, ce jour, en fêtant ce départ à Saint-Martin-d'Hères, entre amis : une tradition des années 70 avec les quelques pompiers professionnels de l'époque, était que le jour de Noël, les sapeurs-pompiers du centre-ville de Grenoble, venaient avec le magnifique panier, offrir l'apéritif à leurs amis de

Suite >>>

>>> Suite



Saint-Martin-d'Hères pour leur souhaiter un joyeux Noël et le 1^{er} janvier, les pompiers de Saint-Martin-d'Hères rendaient la pareille, en apportant leur panier à Grenoble, pour souhaiter la nouvelle année.

Il remercia beaucoup de monde. De nombreuses personnes qu'il a rencontrés au cours de cette longue carrière.

Puis, il évoqua la période la plus récente au sein du service prévision. *«C'est peut-être, dans ma carrière, le service dans lequel je me suis senti le mieux, parce que c'est un travail exceptionnellement passionnant. Très diversifié. Ça va de la défense incendie, à l'étude des risques sur des sites industriels, des maisons de retraite ; on passe de la papeterie à la maison de retraite et de la maison de retraite à la fonderie»* et ceci, dans un groupement particulièrement grand et montagneux, avec des secteurs difficiles à défendre. Il remercia alors les chefs de centres *«Ça m'aurait été difficile de faire l'évaluation des risques d'un service de sécurité assis derrière mon bureau sans me rendre sur le terrain, sans connaître les avis éclairés de ces chefs de centre, profiter de leur savoir, de leur connaissance de terrain. Partout où j'ai été, j'ai toujours été reçu avec le même accueil»*.

Et puis, il y a aussi les «P.A.T.S. : personnels administratifs très sympathiques», comme s'amusait à les appeler notre ami Jean-Pierre ESPINOSA, que le major MARTIN appelait à la rescousse

pour qu'on le dépanne dans les tabulations, lui qui n'est pas de la génération «Windows», afin éviter que «Windows 2000» ne termine en vrac dans la cour !

Puis Jean-Paul voulut évoquer son rôle associatif, notamment celui au sein de l'amicale des pompiers de Grenoble, puis celui de délégué de l'œuvre des pupilles au sein de l'union départementale, avec Albert MILLET, «la force tranquille», en lien avec l'animateur de la commission sociale Paul Colomb, «le bon sens près de chez vous». Et ce n'est pas sans rappeler à ce titre, le décès d'un ami, Marc SMOTTER, il y a onze ans, le 27 janvier 1994, lors d'une intervention, à Murianette.

Bien entendu, il aura une pensée pour ses parents, disparus également, et surtout, espérant ne pas les avoir déçus. Il remerciera également son épouse, qui a vécu pleinement cette vie de pompier au sein du

casernement du corps de Grenoble, ses enfants, «qui ne leur ont pas créés de soucis» (les vrais !).

Il y a fort à parier qu'avec toutes ses qualités, toutes les activités déjà entretenues tout au long de sa carrière dans le milieu associatif, le major MARTIN, ne sera pas du style à passer une retraite oisive et à s'ennuyer ! Alors très bonne retraite Jean-Paul !

Commandant Bernard GATEAU

La vie associative de Jean-Paul MARTIN

Caisse amicale de Grenoble :

1971 à 1975	administrateur
1975 à 1982	trésorier adjoint
1982 à 1987	trésorier
1987 à 1992	vice-président
1992 à 1997	président

Comité social de la ville de Grenoble :

1981 à 1989 administrateur (commission achats immobiliers et commission sports et loisirs)

Mutuelle des communaux de la ville de Grenoble «La Fraternelle»

Depuis 1999 administrateur (commission sociale)

Amicale des donneurs de sang de la commune de Claix :

Depuis 1998 administrateur

Association «Les JAC» (Joyeux Apprentis Cuisiniers) – commune de Claix :
Administrateur

Œuvre des pupilles sapeurs-pompiers de l'Isère (U.D.S.P.) :

Depuis 1999 délégué départemental

Médailles et récompenses

Les qualités de dévouement du major MARTIN, lui ont valu les reconnaissances suivantes :

1970	Lettre de Félicitations pour le sauvetage d'une personne dans la rivière Isère
1984	Lettre de Félicitations pour le sauvetage d'une personne dans la rivière Isère
1985	Diplôme pour courage et dévouement lors d'un sauvetage d'une personne dans la rivière Isère.
1986	Distinction de la prévention routière (bronze)
1988	Médaille d'Honneur des sapeurs-pompiers (Argent)
1993	Médaille d' Honneur des sapeurs-pompiers (Vermeil)
1998	Médaille du Mérite Départemental Croix de Chevalier
1999	Médaille du Pélican du dévouement associatif (bronze)
2003	Médaille d'Honneur des sapeurs-pompiers (Or)
2004	Médaille Fédérale (Fédération Française des sapeurs pompiers)
2005	Médaille de l' étoile Européenne du dévouement civil et militaire (Or)
2006	Médaille du mérite départemental croix d'officier.

Inauguration de l'Unité opérationnelle du lac Bleu

Aux côtés des élus locaux, plusieurs hautes personnalités du département sont venues inaugurer l'unité opérationnelle du «Lac Bleu», parmi lesquelles monsieur André VALLINI, président du conseil général, monsieur le député François BROTTES, monsieur le sénateur Bernard SAUGÉY. Le S.D.I.S était représenté par monsieur Alain CHAPLAIS, président du conseil d'administration et le colonel Hervé ENARD, directeur départemental.



Sous un soleil radieux, s'est tenue le vendredi 24 juin 2005, l'inauguration des nouveaux locaux de l'unité opérationnelle du «Lac Bleu», sur la commune de Montferrat.

Cette unité, qui regroupe les sapeurs-pompiers venant de Paladru et de Montferrat, est rattachée, au même titre que l'unité opérationnelle de Chimilin, au centre d'incendie et de secours «l'Étoile». Ce centre, situé sur la commune de «Les Abrets», est dirigé par le capitaine Dominique ARMAGNAC.

- L'effectif de l'unité opérationnelle du «Lac Bleu» est de vingt-cinq sapeurs-pompiers volontaires, dont un officier chef d'unité, le lieutenant Olivier MEUNIER-CURTINET et quatre sous-officiers. Parmi cet effectif, quatre pompiers sont moniteurs de secourisme.
- L'unité défend directement les communes de Paladru et Montferrat.
- L'unité a assuré 206 interventions durant l'année 2004.
- L'armement est essentiellement composé de : 1 V.S.A.B., 1 F.P.T., 1 V.T.U., 1 V.L.H.R., 1 V.L., 1 BATEAU 40CV.

Le capitaine Robert COQUET à l'honneur

Les sapeurs-pompiers de Villard-Bonnot sont fiers de leur chef de centre : le capitaine Robert COQUET, titulaire de la Croix de chevalier du mérite départemental depuis le 4 décembre 2002, s'est vu décerner la Croix d'Officier du Mérite Départemental, pour services rendus à la cause et à l'honneur de l'Union Départementale des Sapeurs-Pompiers de l'Isère.

Rappelons que le capitaine Robert COQUET est administrateur de l'union.

Cette remise de décoration s'est tenue lors de la cérémonie qui a fait suite au conseil d'administration du samedi 25 février 2006 à Saint-Jean-de-Moirans, en présence du commandant Jacques PERRIN (président), du lieutenant Michel PUGNOT (secrétaire général), du lieutenant-colonel Eugène BLANC (président d'honneur) et de l'ensemble du conseil d'administration et du comité d'honneur de l'union départementale (cf. article sur le sujet, en rubrique «La vie de l'U.D.S.P. 38»).



Le capitaine Robert COQUET est entré au corps des sapeurs-pompiers de Villard-Bonnot le 1^{er} juin 1973, après avoir suivi le cursus de formation de base et les spécialités réservés aux sapeurs-pompiers. Il est nommé caporal le 1^{er} janvier 1976 puis sera promu au grade de sergent le 1^{er} janvier 1978, puis d'adjudant-chef le 1^{er} janvier 1981. Il sera promu lieutenant le 22 janvier 1988 et nommé chef de corps de Villard-Bonnot la même année. Cela fait donc dix-huit ans qu'il dirige le centre de secours de Villard-Bonnot. Il est capitaine depuis le 1^{er} janvier 2005. Il détient les médailles d'argent, de vermeil et d'or dans l'ordre de la médaille d'honneur des sapeurs-pompiers. Il détient également la médaille du Mérite de la protection civile, pour son dévouement à la cause des sapeurs-pompiers et pour son engagement dans le monde associatif. En décembre 2002, il a reçu la Croix de chevalier du mérite départemental, jusqu'à cette nouvelle distinction.

Le départ du capitaine Gilles RIVET C.I.S. de Saint-Quentin-Fallavier, vendredi 14 octobre 2005



C'est avec une grande joie et une certaine émotion que le capitaine Gilles RIVET accueillait ce vendredi 14 octobre 2005 au sein du centre d'incendie et de secours de Saint-Quentin-Fallavier, ses hôtes venus nombreux, preuve de leur sympathie, voire leur attachement à son égard selon ses propres termes, à l'aube d'une nouvelle étape dans sa carrière.

Il était en effet, entouré de sa famille, d'amis et collègues de travail qu'il a côtoyés et su apprécier durant les neuf années qu'il a passé au service départemental d'incendie et de secours de l'Isère, à la suite d'un début de carrière dans le Val d'Oise.

Les autorités étaient également nombreuses à avoir fait le déplacement. On relevait la présence de monsieur Bernard LE MENN, sous-préfet de l'arrondissement de La Tour-du-Pin, de plusieurs élus parmi lesquels monsieur Michel BACCONNIER, maire de Saint-Quentin-Fallavier, monsieur Denis VERNAY conseiller général, monsieur Georges COLOMBIER, député, d'officiers du S.D.I.S. et notamment le colonel Bertrand KAISER représentant le colonel Hervé ENARD, le lieutenant-colonel Jacques COLOMBIER, le commandant François VALLIER chef du groupement n° 2 et son adjoint le commandant Frédéric FOURNIER, ainsi que le commandant Bernard GATEAU, qui fut son chef de service lors de son arrivée dans le département.

C'est en effet, le 1^{er} octobre 1996 que le capitaine Gilles RIVET, alors lieutenant, avait été embauché au S.D.I.S. de l'Isère dans le cadre de la création de l'antenne prévention du Nord-Isère ; antenne alors située dans les locaux du centre de secours principal de Bourgoin-Jallieu dirigé à l'époque, par le colonel KAISER alors commandant. Il composait cette antenne avec deux autres officiers,

collègues et amis : les lieutenants Christian GAUTIER et Yannick ABEL-COINDOZ, tous deux devenus également capitaines, et avec une précieuse secrétaire, madame Viviane TRILLAT. Une époque dont le capitaine RIVET se souvient comme relevant d'années inoubliables et de citer pêle-mêle, la tâche particulièrement importante à accomplir et une action reconnue notamment par monsieur CARLIN, le sous-préfet de l'arrondissement de l'époque, la diversité des partenaires institutionnels et privés, le tutorat du capitaine Pascal CUGNOD, l'appui technique précieux et la confiance du chef de service prévention de l'époque, le commandant Bernard GATEAU. Ce qu'il retient également, c'est la bonne humeur qui régnait et dont se souvient également le colonel KAISER, alors «voisin» du bureau qu'occupait cette antenne.

Vint ensuite la période de la départementalisation. Dans ce cadre, le lieutenant RIVET se voyait confier la responsabilité du bureau opérations du groupement n° 2, côtoyant entre autres, les opérateurs du C.T.A. de Bourgoin-Jallieu, et épaulé par un jeune officier



Parmi les personnes qu'il a appréciées, comment ne pas parler du capitaine Loïc MORRIER ? Comment ne pas évoquer l'exemplaire collaboration, voire la complicité entretenue avec les unités opérationnelles de Frontonas, Satolas-et-Bonce, Roche et la Verpillère qui malheureusement pour cette dernière n'a pas su ou n'a pas voulu s'intégrer complètement dans ce cercle privilégié où «travail, confiance et bonne humeur sont légions». Le capitaine RIVET remercie «les mousquetaires», en d'autres termes messieurs COLOMB, BALSAIN et FOURNIER «d'Artagnan vous salue !» leur lança-t-il.



Monsieur le sous-préfet LE MENN a évoqué le rôle du capitaine RIVET tant sur le plan de l'organisation en précisant qu'il avait su mettre les gouttes d'huile dans les rouages de la départementalisation, que sur le plan opérationnel, en rappelant que lors des inondations de juin 2002, il était le premier officier sur le terrain : «c'est là qu'on reconnaît l'officier et sa valeur» a-t-il conclu.

«travailleur, rigoureux et doté d'un excellent esprit, un ami : Benoît NICOL».

Puis ce fut l'application de la départementalisation sur le terrain, toujours dans le groupement n° 2, une fois promu capitaine, en qualité de chef du C.I.S. de Saint-Quentin-Fallavier depuis le 1^{er} septembre 2002.

Au cours des trois années de commandement qui ont suivi, il a appris à connaître et à apprécier des femmes et des hommes motivés et investis au sein de ce centre, qui chacun à leur niveau «ont porté bien haut les couleurs du centre lui forgeant un nom et une place importante sur l'échiquier départemental». Certes le travail n'est pas terminé, la tâche est lourde et il compte sur eux pour «faire bloc derrière le futur chef de centre et son adjoint, en vue d'être toujours meilleurs et efficaces».

«Enfin je voulais dire combien je suis satisfait et fier d'avoir travaillé avec vous et que j'emporte un peu de ce territoire de l'Isère dans mon coeur. Encore merci» conclut-il.

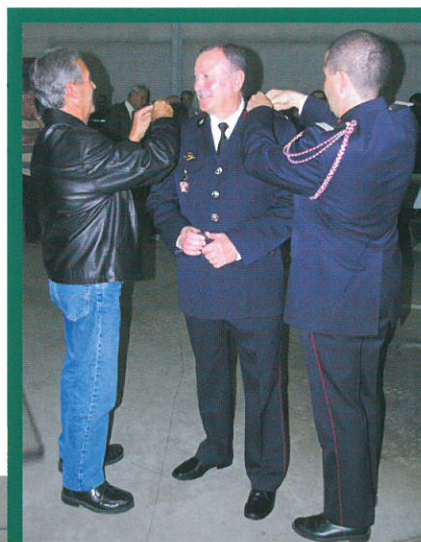
Quant aux autorités qui ont pris la parole, elles ont en particulier, évoqué la personnalité du capitaine RIVET, ainsi que les relations de travail qu'elles ont eu avec lui.

Monsieur VERNAY a signalé ses qualités humaines et professionnelles extrêmement développées ; il a apprécié dans les relations avec le capitaine RIVET, sa franchise et sa sincérité.

Monsieur le député COLOMBIER a évoqué tous les défis auxquels le capitaine RIVET a été confronté, notamment dans son expérience de chef de centre : départementalisation, un secteur en croissance démographique, une zone industrielle importante, ... Il en a conclu que cette expérience Iséroise lui servira et qu'il a les qualités pour progresser dans sa carrière.

Le capitaine Gilles RIVET s'oriente vers de nouvelles responsabilités, dans un nouveau domaine, celui de la logistique et du matériel. Nous ne pouvons que lui souhaiter, ainsi qu'à sa famille «Bon vent !», puisqu'il sera le long du littoral atlantique, dans le département de la Charente-Maritime.

Commandant Bernard GATEAU



A l'occasion de cette réunion, il a également été procédé à la promotion au grade de major de l'adjudant-chef Antoine PERRONET



Cérémonie de Sainte-Barbe de Fontaine Sur la bonne voie !

Comme chaque troisième samedi du mois de janvier, le centre d'incendie et de secours de Fontaine, a fêté «Sainte-Barbe», ce 26 janvier 2006. Si les sapeurs-pompiers faisaient grise mine, notamment à l'occasion des deux années précédentes, le sujet de la construction d'un nouveau casernement étant au centre de leur préoccupation, cette fois-ci, les nouvelles étaient bonnes ! En effet, tous les élus s'accordent à dire que le dossier est lancé et c'est le principal : le terrain, sur Sassenage, est défini. Reste un accord à trouver entre les mairies de Fontaine, Sassenage et Noyarey, quant au financement de l'aménagement du terrain qui doit notamment être nivelé, avant sa session au S.D.I.S. Mais les maires des communes concernées, se montrent confiants, ayant la volonté d'aboutir. Après, il y aura les délais normaux de conception et de réalisation de la construction.

Cette cérémonie s'est tenue notamment en présence de monsieur Alain CHAPLAIS, président du conseil d'administration du S.D.I.S., conseiller général du canton, qui honorait cette réunion de sa présence, précisant qu'il ne pouvait participer (pour des raisons bien compréhensibles), à toutes les «Sainte-Barbe» du département, mais que c'était un grand plaisir et que ça lui tenait particulièrement à cœur d'être à celle de Fontaine-Sassenage. Étaient également



présents, monsieur Christian COIGNE, maire de Sassenage, monsieur Yves CONTRERAS, adjoint, représentant monsieur Yannick BOULARD maire de Fontaine et monsieur Denis ROUX, maire de Noyarey, madame Martine BROUZET, représentant monsieur le député Didier MIGAUD président de la METRO et le lieutenant-colonel François COLOMBINO, chef du groupement territorial n° 3, représentant le directeur départemental du service d'incendie et de secours de l'Isère.

Concernant le domaine opérationnel, le capitaine Fernand TERRAS, a précisé que les chiffres de l'année 2005 placent le centre au septième rang des centres de secours en termes d'interventions. 2070 interventions effectuées avec seulement trois véhicules, et de nombreuses autres ont été assurées par les collègues de Seyssinet, Saint-Egrève et Grenoble sur le secteur, les sapeurs-pompiers de Fontaine étant pris par ailleurs. De toutes ces interventions, il en retiendra une qui a particulièrement marqué. Il s'agit de celle du mail Marcel Cachin du 26 décembre à Fontaine. «Je voudrais revenir sur votre action et dire ici que vous avez accompli avec les sapeurs-pompiers de Seyssinet et Grenoble, coordonnés dans un premier temps par le Major BIGOT, une action tout à fait remarquable. Onze mises en sécurité, quatorze sauvetages : on connaît tous la valeur de ces mots. Vous avez ce soir-là, accompli votre mission avec un grand professionnalisme allant au bout de votre engagement. Les risques que vous avez pris, ont permis d'éviter le pire», a-t-il indiqué à ses troupes.

Les élus présents ont également largement évoqué cette intervention. Aujourd'hui, on peut parler d'un incident, grâce à l'esprit d'initiative mis face à l'impossibilité d'accéder avec les moyens habituels, en raison d'un stationnement anarchique. De quoi faire réfléchir. Comme l'indique monsieur CHAPLAIS «Cela doit nous interroger. Et on doit se dire la chose suivante : à chaque fois que l'on se gare à un endroit qui n'est pas autorisé, cela peut poser un problème par rapport à la sécurité. Je crois que nous devons tous l'avoir en tête ; ceux qui étaient mal garés ce jour là, n'ont pas pensé qu'ils posaient problème. Mais cela vous a amené à vous retrouver dans une situation où vous avez été imaginatifs et où vous avez décidé de prendre des risques qui étaient bien plus importants que si vous aviez eu le matériel adéquat. Mais par ailleurs, ce qui a compté pour vous, c'est de sortir les gens et de faire en sorte qu'il n'y ait aucun drame, que ce soit simplement un épiphénomène au cours de la vie. Donc, un grand merci à vous toutes et à vous tous pour cette action particulière. Vous avez été généreux. Vous avez pris des risques. Il faut le dire et effectivement, on peut regretter que parfois on n'en parle pas

assez où on n'en parle pas de la bonne manière. En tous cas, voilà ce que je voulais vous dire. Pour finir, vous dire merci pour votre professionnalisme tout au long de l'année, pour votre esprit d'innovation, pour votre volonté d'aider vos concitoyens et cela vous l'avez continuellement à l'esprit, à la fois dans vos interventions et dans votre accueil ; j'ai entendu tout à l'heure évoquer l'accueil de collégiens de troisième, de personnes en difficulté : merci de le faire ! Cela dénote une qualité morale forte et puis, bien entendu, merci pour votre dévouement».

Cette intervention, comme d'autres, montre la nécessité de la formation et que l'on ne peut pas se satisfaire de «l'à peu près». Un volume horaire de 3744 heures de formation a été réalisé par les sapeurs-pompiers de Fontaine en 2005 ; le capitaine TERRAS précisant que si tout n'est pas parfait, il n'en demeure pas moins que sur le plan départemental, les besoins des sapeurs-pompiers de Fontaine, sont de plus en plus pris en compte.

«Rechercher un quelconque prestige - c'est ce que représente l'image du sapeur-pompier - n'est pas et ne sera jamais une finalité. Le prestige vrai, réside dans la pérennité de notre action, dans sa capacité à faire face aux situations imposées et à mobiliser en permanence les ressources et les richesses humaines qu'elle nous impose», indique Fernand TERRAS. Les ressources du centre se trouvent aussi et les richesses humaines se trouvent également, par l'ouverture du centre aux milieux extérieurs aux sapeurs-pompiers : collégiens de troisième, accueil de personnes en difficulté. «Ces contacts avec les réalités quotidiennes permettent également de cheminer nous aussi et de mieux appréhender la réalité», précise le chef de centre.



«Que notre action à tous s'inscrive dans la durée et surtout qu'elle se prolonge dans le temps, en unissant nos intelligences au service du développement des femmes et des hommes qui constituent ce centre et de ceux dont vous avez la charge, tant sur le plan opérationnel que sur le plan affectif», concluait le capitaine TERRAS.

Cette «Sainte-Barbe» a également été l'occasion de mettre à l'honneur, le major Attilio LAPAGLIA à qui a été remis par le lieutenant-colonel François COLOMBINO, la médaille d'honneur de sapeurs-pompiers (Or), pour 30 ans de services rendus, ainsi que le sergent-chef Luigi ABBENNANTE, qui a reçu la médaille d'argent pour 20 ans de services.

Le major Jacky BOCCON-GEBAUD, ancien chef de centre de Sassenage et pour qui l'heure de la retraite est venue, s'est vu remettre par le capitaine TERRAS, un cadeau au nom



du centre et grâce à l'amicale. Au sujet de cette dernière, le chef de centre a relevé son rôle important et son dynamisme : «Elle n'a de cesse de proposer des activités, de participer à la vie de ce centre, en apportant ce plus associatif, ciment de la convivialité et du bien-être tout simplement». Son président, l'adjutant Dominique CARDON a prononcé un mot d'accueil pour les hôtes de cette soirée. Parmi les nombreuses activités citées, il a rappelé que l'amicale avait organisé le repas des anciens chefs de corps et chefs de centres du département, au mois de septembre, à Sassenage. L'amicale a également permis à toutes les femmes et enfants



des sapeurs-pompiers, d'être formés à l'A.F.P.S.

Et puis, parmi les invités à cette cérémonie de Sainte-Barbe, les amis Allemands de Schmalkalden, ville jumelée à celle de Fontaine, avec les traditionnels échanges de cadeaux et l'ambiance que nos homologues allemands savent apporter, signes d'une amitié partagée depuis longtemps. Une délégation de sapeurs-pompiers de Fontaine a d'ailleurs fait le chemin inverse, il y a quelques mois.

Commandant Bernard GATEAU



Cérémonie de Sainte-Barbe de Villard-Bonnot

le samedi
11 février 2006

C'est avec grand plaisir que le président de l'amicale des sapeurs-pompiers de Villard-Bonnot, l'adjutant-chef Vincent TAMBUZZO, ainsi que le chef de centre, le capitaine Robert COQUET, ont reçu de nombreux hôtes à l'occasion de la cérémonie de Sainte-Barbe, le samedi 11 février 2006.

Étaient en effet accueillis, monsieur Daniel CHAVAND, maire de Villard-Bonnot, monsieur Michel SAVIN, conseiller général,



monsieur François BROTTÉ, député de l'Isère. Pour le S.D.I.S., les lieutenants-colonels Bernard SUCHET et Marc PHELEBON étaient présents. Pour ce qui concerne l'union départementale, l'ensemble des amicalistes de Villard-Bonnot et leurs invités ont fortement apprécié la présence du président,



le commandant Jacques PERRIN, accompagné du secrétaire général, le lieutenant Michel PUGNOT.

Tous les centres voisins avaient délégué du personnel et c'est devant une salle comble que l'ensemble des élus et des officiers de sapeurs-pompiers mentionnés ci-dessus, ont remis tout un ensemble de diplômes et attestations allant de la F.I.A. au module de lieutenant volontaire.

La cérémonie s'est terminée autour du verre de l'amitié et d'un succulent repas apprécié par l'ensemble des convives.

Le colonel Hervé Enard nommé chevalier dans l'Ordre national du mérite



C'est dans les salons de la préfecture que le colonel Hervé ENARD, sa famille et ses invités, ont été accueillis en ce lundi 3 octobre 2005, par monsieur le préfet Michel BART. Cette cérémonie s'est déroulée en présence de nombreux élus du département, et en particulier les parlementaires, le président du service départemental d'incendie et de secours et les membres du conseil d'administration du S.D.I.S., les conseillers généraux, les maires, de monsieur Bertrand CADIOT, sous-directeur des sapeurs-pompiers et des acteurs du secours, représentant monsieur Christian GAILLARD DE LAVERNEE, directeur de la défense et de la sécurité civiles. Etaient également présents, les directeurs et chefs notamment des services de l'Etat, le commandant Jacques PERRIN président de l'U.D.S.P. et bien sûr, des officiers et sous-officiers du corps départemental des sapeurs-pompiers de l'Isère.

Le premier à prendre la parole, était monsieur Alain CHAPLAIS, président du conseil d'administration du S.D.I.S. qui précisa dans son discours, les raisons pour lesquelles, selon lui, le colonel ENARD méritait les honneurs qui lui étaient rendus dans le cadre des missions accomplies au sein du S.D.I.S. de l'Isère, au cours de leur période de collaboration. Ce fut notamment le travail accompli dans le cadre de la départementalisation, pour la poursuite de la réorganisation des territoires, ayant pour objectif de répondre aux besoins de nos concitoyens avec un des soucis majeurs, qui est celui de répondre le plus

rapidement possible, dans le cadre du secours à personnes. Il relevait la volonté du colonel ENARD, d'améliorer encore la situation.

Monsieur CHAPLAIS évoquait également la protection des biens. Il a pris l'exemple des feux de forêts, citant la réflexion qui a été menée à la suite de la saison 2003 et les mesures qui ont été prises, fort de cette expérience, les années suivantes.

Le troisième mérite selon lui et ce n'est pas le moindre, c'est la capacité de faire en sorte qu'il n'y ait pas de différence entre sapeurs-pompiers professionnels et sapeurs-pompiers volontaires, considérant que le colonel ENARD avait tout fait pour que chacun puisse participer à cet effort collectif et puisse travailler dans de bonnes conditions.

Il a aussi bien sûr, tenu à le féliciter pour cette distinction, parce qu'elle rejaillit indirectement aussi, sur la totalité du service départemental d'incendie et de secours de l'Isère. «C'est, je crois, à chacun d'en mesurer le poids et ce que cela représente», a-t-il conclu.

Monsieur le préfet de l'Isère prit alors la parole et précisa au colonel ENARD que c'était avec grand plaisir qu'il l'accueillait avec ses invités dans les salons de la préfecture pour lui remettre les insignes de chevalier dans l'ordre national du mérite. «Votre présence nombreuse témoigne de la cordialité des liens que vous avez avec le colonel ENARD, mais aussi de l'importance de cette cérémonie pour lui-même, ainsi que pour

l'institution et les hommes et les femmes dont il a la responsabilité. En proposant au Président de la République de vous nommer chevalier dans l'ordre national du mérite, le ministre de l'Intérieur a en effet voulu récompenser 25 années de services civils et militaires et distinguer tout à la fois l'homme et une carrière déjà riche, le directeur d'un service départemental au coeur des missions de la puissance publique, et le responsable d'une institution légitimement prestigieuse».



C'est bien sûr, d'abord, l'homme et sa carrière professionnelle qui sont aujourd'hui distingués. C'est pourquoi monsieur BART retraça la carrière du colonel, précisant que les qualités qui symbolisent les sapeurs-pompiers aux yeux de nos concitoyens : la disponibilité à l'égard d'autrui, le courage, l'engagement physique et la rigueur dans l'action – l'ont en fait, très tôt attiré.

Débutant sous-lieutenant de sapeurs-pompiers professionnels en 1982, il fut promu capitaine dès 1983. Après avoir été chargé de la formation au centre d'instruction départemental de Seine-Maritime, puis chargé de la direction du centre de secours principal de Fécamp, il ne lui aura fallu que sept ans pour qu'il devienne, dès 1989, directeur départemental des services d'incendie et de secours, d'abord par intérim dans l'Aisne, puis dans l'Aveyron pendant 11 ans, de 1990 jusqu'à son arrivée en Isère en 2001. «Cette carrière fulgurante démontre que les sapeurs-pompiers étaient votre vraie vocation. Malgré ces responsabilités et les charges de travail qui en découlent, vous avez souhaité parallèlement compléter votre cursus universitaire, en l'espèce une licence sciences et techniques, par une formation juridique approfondie. En 2000, vous obtenez ainsi un D.E.S.S. de

droit public. Cette formation complémentaire a fait de vous un spécialiste reconnu en matière de droit de la sécurité civile, matière que vous n'avez pas hésité à enseigner à l'université. Vous avez par ailleurs élargi vos champs d'intérêt à toutes les facettes de la sécurité intérieure en suivant en 1997, la 8^e session nationale de l'Institut des hautes études de sécurité intérieure. On ne réussit pas un parcours professionnel aussi rapide sans des qualités humaines et professionnelles éminentes, qualités qui se déclinent en compétences techniques et administratives, puissance de travail et disponibilité, aptitude à la gestion de situations complexes, et sens du commandement et du facteur humain. Autant de qualités qui vous sont reconnues et sont une des explications de ce parcours réussi» indiqua monsieur le préfet.

Il précisa que ce qui était distingué aussi, n'était pas seulement un parcours. C'est aussi la réussite dans l'exercice de la fonction de directeur départemental de services d'incendie et de secours, évoquant les responsabilités de ce poste et la fonction, particulièrement vraie ces dernières années avec des transformations sans précédent liées notamment à la mise en œuvre de la départementalisation engagée en 1996. «Ce n'est pas rien non plus d'être directeur départemental d'un SDIS quand on a deux chefs, le préfet pour l'opérationnel et le président du conseil général ou son représentant pour tout le reste, c'est-à-dire les hommes, la gestion et les moyens notamment financiers, et quand on a deux troupes, les volontaires et les professionnels. Cela est d'autant plus vrai pour un département de la taille de celui de l'Isère, présentant tous les types de risques». Il conclut que «ce qui est distingué aujourd'hui, colonel ENARD, par delà votre parcours, c'est aussi cette transformation de la mission de directeur du SDIS que vous avez su conduire avec succès, malgré les inévitables difficultés à surmonter. Enfin, outre l'homme et le directeur, ce sont bien sûr aussi le sapeur-pompier et à travers vous, mon colonel, l'institution qui sont distingués. Je vais ainsi avoir, mon colonel, dans un instant le très grand plaisir, mais aussi le très grand honneur de distinguer, au nom du Président de la République pour services rendus à la nation, le premier des sapeurs-pompiers de l'Isère».

Le colonel ENARD exprima ses plus vifs remerciements à monsieur le préfet, très touché par cette marque d'attention de



sa part. Il précisa également à l'attention de monsieur CHAPLAIS, que la confiance qu'il lui témoigne depuis quatre ans, lui est très précieuse et qu'il est bien agréable de travailler avec un élu aussi ouvert, aussi présent, lui qui apporte toujours son soutien quand cela s'avère nécessaire. Il a également abordé, comme l'avait noté monsieur le préfet, que le directeur départemental exerce ses fonctions sous la responsabilité de deux autorités, ce qui reste une vraie spécificité de notre profession, une grande «bizarrerie» juridique de la fonction publique selon ses termes. Toutefois, cette situation ne pose pas de problème en Isère, où le chef du corps départemental qui commande la mise en œuvre opérationnelle sous l'autorité de monsieur le préfet et le directeur départemental qui administre l'établissement public sous celle du président du C.A., traite avec une double hiérarchie qui travaille de concert, dans un intérêt commun. Cette situation en Isère est à ce titre, confortable et permet de produire un travail de qualité. Du travail, comme l'avait rappelé monsieur BART, il y en a dans un département qui représente la palette quasi-exhaustive des risques, un département qui a une activité soutenue, et qui présentait la difficulté supplémentaire de devoir fédérer en une même unité, une mosaïque de corps communaux qui étaient peu habitués à travailler ensemble. De plus, le contexte juridique et réglementaire instable depuis la Loi de 1996, avec en particulier, six renouvellements de conseils d'administration en neuf ans, n'était pas de nature à simplifier les choses, même si cela était toutefois nécessaire et que les sapeurs-pompiers eux-mêmes, avaient sollicité des réformes. Avec l'aide financière des établissements publics et en particulier du conseil général, des réformes ont été conduites en Isère et le colonel ENARD rend hommage aux sapeurs-pompiers

du département, de les avoir digérées, précisant qu'il est vrai que la départementalisation a quelque peu révolutionné l'organisation de notre service. L'essentiel est pour lui préservé : le S.D.I.S. compte toujours autant de sapeurs-pompiers volontaires pour assurer notamment le secours de proximité, quant aux effectifs des sapeurs-pompiers professionnels et des personnels administratifs et techniques, ils ont considérablement augmentés. «A nous donc, de répondre dans notre mission de prévention, comme de distribution des secours, d'apporter une juste réponse à l'attente de l'administré. Je veux dire aux agents du service départemental de l'Isère, quel que soit leur statut, que si le directeur aujourd'hui est honoré, ils en portent le mérite. Dans la conduite des grands dossiers, mais aussi dans l'exercice du quotidien qui, parce qu'il n'est pas toujours exaltant, constitue peut-être la véritable valeur» a-t-il conclu avant d'adresser quelques mots personnels à sa famille.



L'union des sapeurs-pompiers de l'Isère adresse ses plus vives félicitations au colonel Hervé ENARD, directeur départemental des services d'incendie et de secours de l'Isère, à l'occasion de sa nomination au grade de chevalier dans l'Ordre national du mérite.

Commandant Bernard GATEAU



Congrès départemental de Morestel



HISTOIRE DE MORESTEL :

Or, cette branche du Rhône, augmentée du Guiers, passait au pied de Morestel. C'est en général dans les actes laissés par la Religion, et surtout par le Monachisme qu'il faut chercher l'origine des villes. Pour cela, nous avons recours à «l'Histoire de Morestel» par le Chanoine Auvergne, de l'Académie Delphinale. La première mention du lieu se trouve dans un acte de donation ou de restitution de 1081 au profit de l'Abbaye de St- André-le-Bas.

Vers le X^e siècle, les seigneurs cherchant leur indépendance, voulaient s'ériger en maîtres absolus dans leur territoire, facilités en cela par l'éloignement et la faiblesse du souverain. Les puissants, les comtes d'Albon et de Savoie, revendiquaient la souveraineté dans nos contrées.

Quant aux seigneurs locaux, ils relevaient du baron de la Tour.

Puisque nous parlons de St Chef, indiquons que Hugues de St Chef est connu par sa fameuse «concordance» des saintes écritures. On dit qu'il avait employé 500 religieux Dominicains, à composer cet immense répertoire après avoir divisé l'Écriture Sainte en chapitres et en sections.

Le château fortifié de Morestel avait plusieurs enceintes, dont la première était munie de couloirs souterrains ; il comportait également plusieurs tours dont l'une existe encore actuellement, en grande partie et domine le bourg. Par ordre du bailli, une sentinelle assurait la garde du château par crainte des incursions des bandes d'aventuriers ou de soldats licenciés qui infestaient la France à cette époque, bien que Duguesclin en eût déjà entraînés le plus grand nombre en Espagne contre Pierre le Cruel, roi de Castille.

En 1477, une inspection importante du château fut faite par le gouverneur du Dauphiné : Henri de Sassenage. Il constate que la place est belle et remarquable. Cependant, le château fut rasé en 1576 par

Présentation de l'histoire de la ville.

GEOLOGIE :

Morestel, assis sur un rocher à pic, au midi et très incliné au nord, n'était autrefois qu'un rocher stratifié.

Le Rhône, après avoir contourné les Avenières, s'engageait dans la vallée de Vézeronce et de St-Chef pour s'étendre ensuite dans la vaste étendue de marais, depuis Vénérieru jusqu'au confluent de la Bourbre. Plus tard, son cours a été modifié par des éboulis ou des terres entraînées des coteaux formant des barrages, tels que celui existant près de Vignieu, séparant les marais de Vézeronce de ceux de St Chef.

On remarque d'ailleurs, que les monts situés sur la rive droite de l'ancien lit, comportent presque tous des rochers et pierres de caractère jurassique.

Les marais de la région de Morestel proviennent des lits abandonnés du Rhône. Leur formation résulte de ce que le Guiers, en suivant la branche du Rhône, qui passait au sud des Avenières, a déposé une grande quantité de graviers pour détourner le fleuve.

Morestel accueille

le 89^e congrès

de l'union

départementale

des sapeurs-pompiers

de l'Isère, le samedi

17 juin 2006

ordre de De Gordes, gouverneur du roi en Dauphiné, après qu'il eût repris une dernière fois Morestel aux protestants qui s'en étaient emparés.

La cité avait deux portes : la porte Murine ou Maurienne, située au milieu de la rampe montante de la route du Bouchage vers le haut du pays, puis la porte St Symphorien, dans la rue au nord, montant vers l'église.

En 1440, Charles VII mit son fils Louis, dauphin âgé de 17 ans, en possession du Dauphiné. Le dauphin avait ennoblé deux habitants de Morestel pour les récompenser d'avoir logé **le conseiller Delphinal**, venu en cette ville, lors d'une nouvelle révision des feux.

Louis XI passa plusieurs fois à Morestel, notamment en 1450 et 1451, où il se vengea cruellement de tous ceux qui l'avaient abandonné. La haine et la persécution du souverain s'exercèrent surtout contre le seigneur local, **Gabriel de Rossillon**. Il fut arrêté et enfermé au château de Beurepaire où il mourut en 1461.

Le Moyen-Age fit participer Morestel et ses environs aux guerres féodales des comtes de Savoie contre les Dauphins et les barons de la Tour. Du donjon de Morestel, on domine la campagne sur l'autre rive du Rhône, les puissants seigneurs de Groslée dont les ruines du château sont toujours imposantes, ont combattu tour à tour et suivant leur intérêt, sous les bannières des deux belligérants.

Il serait trop long d'énumérer les noms des seigneurs de Morestel, Brangues, Mérieu, Quirieu, Mépieu, etc. et de raconter leur longue histoire. Il faudrait de longs articles également pour raconter l'histoire de l'Eglise. C'est en 1420 que fut fondé le couvent des Augustins qui dominait la Ville. La chapelle vendue en 1793 comme bien national, fut achevée par la municipalité et devint l'église paroissiale.

Ymbert de Bathernay, écuyer de Sa Majesté, peu lettré mais très intrigant se fit promettre, par le roi, la succession de **Gabriel de Rossillon**. Il était devenu, vers 1475, le conseiller

préféré et le factotum de Louis XI en France et même des puissances étrangères. Il achetait toujours de riches domaines en diverses provinces et le roi lui en donnait d'autres. Ymbert, dont la fortune et le crédit augmentaient à raison même de ses complaisances et de son dévouement envers son souverain, ne s'en tint pas là. Il obtint du roi l'érection en baronnie des terres du Bouchage, de Brangues et de Morestel : les lettres d'érection furent entérinées par le Parlement en 1479.

A la mort de Louis XI (1483), Ymbert s'empressa de rendre hommage au nouveau roi **Charles VIII**, à Amboise, parce qu'il savait que ce dernier désirait supprimer bien des abus commis sous le règne précédent. Il put ainsi continuer à s'agrandir par le crédit qu'il possédait auprès de Charles VIII : baronnie d'Anthon et des terres à Dolomieu et Les Avenières.

Sous François 1^{er} et bien qu'âgé de 80 ans, il fut même nommé gouverneur des enfants de la famille régnante. Cependant, après sa mort, Morestel fit retour au domaine royal.

Sous Henri II, le protestantisme s'était implanté dans le Dauphiné ; La Tour du Pin, Morestel et Bourgoin ne tardèrent pas à tomber entre les mains du baron des Adrets. L'occupation de Morestel dura un peu plus de deux ans, de 1561 à 1564, puis, reprise en 1576 jusqu'en 1589.

Le roi Henri III était à Lyon, s'occupant des plaisirs et non d'affaires et **La Chabaudière** à Quirieu, exerçait son commandement (1585). **La «ligue»** troisième parti dans l'Etat, naquit et fit de rapides progrès dans le Dauphiné ; l'ambition et les tergiversations du **duc de Nemours** y eurent une grande part.

En 1589, Lesdiguières enleva Morestel aux ligueurs, fit attaquer Anthon et resta lui-même devant Crémieu, St Genix, le château de Montdragon et celui de Murs furent pris en 1593, alors que Lesdiguières se rendait à Genève, recevoir 3 000 Suisses au service du Roi.

L'Edit de Nantes (1598), mit fin à cette crise. Après les guerres de

religion, la concentration du pouvoir entre les mains du roi efface l'individualité des provinces. Leur vie est noyée dans celle de la nation.

L'Histoire de la Seigneurie de Morestel, qui resta dans la maison Lauberivière de Quinsonas, disparut en 1789, lors des décrets de l'Assemblée nationale du 4 Août.

Morestel et ses environs gardent encore de précieux vestiges de leur gloire passée et nombreux sont les châteaux qui enchantent le regard. Nous ne pouvons que les citer dans cet article : Mérieu, Aulouise et Le Marteray à Sermérieu, Passins, Brangues, la maison-forte de Montagnieu, Lancin et Montchalin (Courtenay).

MORESTEL : QUELLE SERAIT L'ORIGINE DU NOM ?

Voici ce qu'a bien voulu communiquer à l'office de tourisme de Morestel, un érudit de Brangues, monsieur Félix.

MERLOZ : Morestel viendrait du latin Maurestellum dérivant de MAURUM CASTELLUM, c'est-à-dire, château des Maures. Lors de l'invasion des Maures, ceux-ci se seraient retranchés sur le rocher où est aujourd'hui le bourg de Morestel. Aucune trace de leur passage ne permet de vérifier cette hypothèse.

Dans une première église dédiée à St-Symphorien, on trouva dans ses murs, lors de sa démolition avant 1830, un autel votif à Jupiter. C'est dire l'ancienne origine de la ville. D'ailleurs, dans le canton, les vieux souvenirs abondent.

Aux Avenières, dans une brochure introuvable actuellement en librairie, un auteur peu connu, croit reconnaître l'Alésia de Vercingétorix. On dit aussi que Brangues devrait son nom à un général romain appelé Brangues. C'est à Vézeronce qu'a eu lieu en 524 la célèbre bataille entre Francs et Bourguignons. Le «mollard» de Koene serait un tumulus élevé à la mémoire de Clodomir et le superbe casque qui figure au musée de Grenoble a été trouvé en 1870 dans ces parages.

MOR-ESTOC = MORESTEL

Monsieur Charles Poupon, ancien conseiller municipal qui s'est toujours intéressé à l'histoire de Morestel, avait fait parvenir à l'office de tourisme de Morestel, une note très intéressante concernant l'origine du nom de la ville.

Cette note, dont la teneur va à l'encontre des idées communément reçues, fait remonter l'origine du nom de Morestel bien au-delà de la venue des Sarrasins dans notre pays et tire cette origine, non du latin, mais d'une racine pré-indo-européenne. Voici le texte intégral de cette note :

Contribution à l'étude de l'origine du nom de Morestel

On dit et même écrit que le nom de Morestel provenait de la contraction du mot latin Morescastellum ou Morestellum (Château des Maures) ou, plus simplement, de Maures Stellum (palissade du camp des Maures).

Or, après avoir lu le livre très documenté de Paul-Louis Rousset «Les Alpes et leurs noms de lieux» (les appellations d'origine pré-indo-européennes) on peut affirmer que l'origine du nom de Morestel est très antérieure (peut-être de trois siècles) à la venue des Sarrasins dans notre pays et n'a absolument rien à voir avec les Mauresques.

Elle proviendrait alors de la racine pré-indo-européenne MOR, MOUR ou MUR qui veut dire «monceau de pierres, butte rocheuse», cette racine ayant été complétée ensuite par le redoublement moyenâgeux ETOC ou ESTOC «tête de rocher» mot qui a subi l'attraction de ESTEL «étoile», comme cela s'est produit par ailleurs pour la chaîne de l'Étoile de Provence.

Dans ce cas, MORESTEL voudrait donc dire simplement «hauteur rocheuse», ce qui est, au demeurant, plus plausible que la référence aux Maures dont on n'a jamais retrouvé ni le château ni le camp! - Charles Poupon.



MORESTEL ET SES ENVIRONS, SOURCE D'INSPIRATION DES ECRIVAINS

Dans ses souvenirs historiques, Morestel se trouve encore lié indirectement au drame qui inspira Stendhal pour son chef d'œuvre «Le Rouge et le Noir». En effet, Madame Michaud de la Tour, la femme du maire de Brangues ; la Madame de Reynal dans le roman, était une demoiselle Eulalie Giraud, fille du maire de Morestel.

Julien Sorel, c'est Antoine Berthet de Brangues, mais ce n'est pas dans l'église actuelle de cette commune qu'il tira ses deux coups de pistolet sur Madame de Reynal, c'est dans l'ancienne église située au même emplacement. Ce jour-là, le 23 Juillet 1827, il venait de Morestel et il avait essayé ses pistolets dans le jardin du notaire Trolliet. Une étude sur ce drame, et ce roman déborderait le cadre de cet article. Disons cependant à propos de la naissance de Antoine Berthet, que la tradition veut que sa mère qui était une Michoud et la cousine de M. Michoud



de la Tour⁽¹⁾ avait eu des relations intimes avec son cousin, célibataire à l'époque, ce qui expliquerait toute la sollicitude qu'avait conservée M. de la Tour pour Antoine Berthet après la découverte de son infortune conjugale, sollicitude qui ne pouvait qu'être paternelle.

Et pour relier le passé au présent dans l'Histoire de Morestel et de ses environs, c'est encore vers Brangues qu'il faut se tourner, car son château qui a été féodal est depuis 1927, la propriété de Paul Claudel, de l'Académie Française, ambassadeur de France. Une partie de l'oeuvre du grand écrivain est datée de Brangues.

(1) Les Michaud de la Tour avaient été ennoblis par Henri IV qui avait couché à Brangues dans leur demeure.



MORESTEL, PAYS DES COULEURS - CITE DES PEINTRES

Morestel, heureux pays !

C'est le pays de la fine lumière dorée (André Chagny). Rendez-vous des peintres par excellence, nous ne pouvons moins faire que de nous reporter encore à «Morestel, Cité des Peintres» du baron de Mouveaux, dont nous extrayons quelques passages.

Les soirs d'automne sont ici des féeries : le paysage est splendide. Une buée légère atténue la rudesse des près dauphinois et savoyards. Les montagnes du Bugey perdent alors leur visage sévère en prenant un peu de l'or du couchant. Mais rien ne peut décrire la splendeur de ces aurores et de ces couchers de soleil qui inspirèrent aux peintres et à François-Auguste Ravier en particulier, tant d'admirables aquarelles. Le grand artiste qui était aussi poète et musicien, cherchait la mélodie musicale dans les rapports de valeur et de couleur. Où les trouver plus parfaitement que dans cette contrée baignée de lumière blonde le

matin et dont le ciel, le soir, est de feu ? Au moment où l'astre va mourir, il jette à profusion les splendeurs de sa palette, les pierreries et les émaux somptueux dont Dieu l'a paré.

Au début de ce XIX^e siècle qui devait voir une rénovation de l'art du paysage, le Bas-Dauphiné inspira une pléiade d'artistes qui ont puissamment marqué cette époque, Corot, Harpignies, Daubigny, Carrand, Verney et Ravier en sont les plus connus. Peintres de tempéraments très dissemblables, échangeant généreusement leurs trouvailles techniques mais conservant jalousement leur personnalité, malgré l'influence qu'ils exerçaient les uns sur les autres, amoureux de belles substances, de colorations puissantes et de valeurs subtiles, ils ont écrit une grande page de l'art français.

Ce triangle de terre, limité par la Bourbre et le Guiers, cette plaine dauphinoise aux frais ruisseaux bordés de trembles et de saules, ces marais d'où monte, dans le matin, une brume que le soleil transforme en poussière d'or, ces ruines romantiques, ce pays cher à Lamartine qui le chanta en des vers limpides et nobles, devaient séduire ces chercheurs d'émotion et surtout Ravier.



Ravier fut le peintre de la lumière, son oeuvre est un poème muet, un hymne au soleil. Le maître de Morestel a été à la peinture ce que Beaudelaire fut à la poésie et Wagner à la musique.

C'est ce besoin de ciel et de lumière qui lui fit acheter en 1868 une maison bourgeoise à Morestel. De sa demeure, Ravier découvrait un vaste horizon, des fonds superbes formés par les montagnes du Bugey, de la Savoie et du Dauphiné. Une infinité de motifs s'offrait à lui dans la brume dorée qui monte de ces terres humides : Thuelly aux toits de chaume, Charray, le moulin de Roche, l'étang de la Levaz, les bois de Mérieu et aussi le château où le marquis de Quinsonnas procurait volontiers des distractions aux peintres. Dans ce pays où il fixa son destin, Ravier vécut dans son rêve, traçant son sillon lumineux dans le silence, loin des passions humaines, étranger à tout ce qui n'était pas son art. Pendant les trente années qu'il peignit en Bas-Dauphiné, Ravier eut une influence considérable sur nombre d'artistes accourus pour profiter de son enseignement, entre autres Daubigny, Janmot, Fleury-Chenu et Fontanesi. Mais d'autres, tels Trévoux, Bord, Carrand, Vernay, Achard et Bouverie étaient souvent les hôtes de la Thébaïde de Morestel. Ravier est mort depuis 1895 et des peintres continuent dans la région morestelloise, dans la fougue de l'inspiration, exaltés eux aussi par la limpidité de la lumière. L'art donne à ceux qui s'y consacrent, outre la joie de la création, celle de savoir qu'une survie leur sera en quelques sorte donnée.

La rédaction de la revue remercie l'office du tourisme – syndicat d'initiative de Morestel et sa région pour les textes et photos fournies, dont est extrait, le présent article ainsi que des photos de la couverture.

- 100, place des Halles
38510 Morestel – Tél : 04 74 80 19 59
Télécopie : 04 74 80 56 71
- Site : www.morestel.com
Courriel : infos@morestel.com,

Les sapeurs-pompiers de Morestel organisent le 89^e congrès de l'union départementale des sapeurs-pompiers de l'Isère, le samedi 17 juin 2006.



L'histoire des sapeurs-pompiers de Morestel

Parmi toutes les recherches faites dans les archives communales depuis la révolution, l'existence d'un bataillon cantonal est inscrit sur un compte-rendu de séance du 1^{er} mai 1825, où le mot «sapeur» figure pour la première fois. Dans une délibération du conseil municipal en date du **28 septembre 1830**, les textes portent connaissance de la création d'une compagnie de sapeurs-pompiers à Morestel. Le corps commence son existence très modestement avec une quinzaine d'hommes et une seule pompe à incendie. Petit à petit, la compagnie s'équipe ; une pompe à bras remplace la pompe à incendie.

En 1922, la halle située au centre de Morestel est aménagée pour y remiser les pompes et accessoires. La première moto pompe et un camion type «dodge» pour le remorquage, sont acquis.

En 1949, le corps de sapeurs-pompiers de la commune est désigné comme «centre de secours». La même année voit le réaménagement du corps de Morestel avec l'acquisition d'un fourgon type «normalisé» et d'une pompe portative de 30 m³, ainsi que l'installation du matériel dans des locaux communaux aménagés en garage et munis d'un séchoir, place des Ecoles.

En 1954, un camion citerne vient compléter les moyens du centre.

En 1970, une caserne, financée par 13 communes et le département, est construite route de Belley et devient un centre novateur : chaque véhicule a sa travée propre et sa porte de sortie et une tour de séchage des tuyaux est installée.

En 1986, la création du district du canton de Morestel donne un nouvel

élan avec la prise en charge du centre de secours auquel sont rattachées 15 communes sur le plan opérationnel.

En 1992, au regard de l'importance du corps de sapeurs-pompiers, un projet est adopté pour l'extension de la caserne et une rénovation du bâtiment existant. Ces travaux sont réalisés sur trois ans. Le centre de secours districale est inauguré en 1995.

En 1997, est créé le centre de secours du Pays des couleurs qui regroupe les centres d'incendie de : Les Avenières, Morestel, Sermérieu et Veyrins-Thuellin.

Les pompiers sont communaux jusqu'en 1997 et dépendent du district jusqu'en 2001. A compter de cette date, le centre devient corps départemental.

De 1970 à nos jours, les interventions ont été multipliées par 10 (de 100 en 1970 à 1000 actuellement). Les agents sont passés de 21 à 62. La première femme à avoir intégré le centre en 1989 est Mme Lydie RULLIER, en qualité de pharmacien volontaire.

En 2005, le centre de secours du Pays des couleurs, regroupe cinq centres d'incendie : Les Avenières, Dolomieu, Morestel, Val du Ver et Veyrins-Thuellin, avec un effectif global de

206 sapeurs-pompiers volontaires, un sapeur-pompier professionnel, un agent administratif et 31 engins opérationnels.

En 2006, Morestel devient unité opérationnelle, avec comme chef, le lieutenant Fabien REVEL.

Le commandant Jacques PERRIN reste à la tête du centre de secours du Pays des couleurs jusqu'au 20 avril 2006, puis il est remplacé par le lieutenant Guy COTTAZ.

Quelques noms de chefs de centre qui se sont succédés à Morestel : le capitaine AUVERGNE, le capitaine François BOURGEY, le lieutenant MIELLY, le lieutenant Fernand BATAILLON, le commandant Jacques PERRIN.



Le nouveau chef du centre d'incendie et de secours du Pays des Couleurs : lieutenant Guy COTTAZ

Le nouveau chef de l'unité opérationnelle de Morestel : lieutenant Fabien REVEL

Pour assurer 695 interventions annuelles, l'unité dispose :

Effectifs	Parc véhicules
60 sapeurs-pompiers volontaires	Un camion citerne rural (C.C.R.)
3 officiers	Un fourgon pompe tonne (F.P.T.)
10 sous-officiers	Une échelle pivotante semi-automatique 24 mètres (E.P.S.A. 24)
43 hommes du rang	Un fourgon de secours routier (F.S.R.)
2 médecins	2 véhicules de secours et d'assistance aux victimes (V.S.A.V.)
	Un véhicule tout usage (V.T.U.)
	Un véhicule de liaison chef de groupe (V.L.)
1 infirmier	Un véhicule de liaison (V.L.)
1 pharmacien	Un véhicule de liaison tout terrain (V.L.T.T.)
	Une barge

Programme

- | | | |
|----------------|---|---|
| 08 h 30 | Accueil des participants | Stade , rue François Perrin |
| 09 h 00 | Concours de manœuvre adultes | Clos Claret , route de Bourg |
| 09 h 30 | Épreuves sportives SP et JSP | Stade , rue François Perrin |
| 10 h 00 | Assemblée générale des anciens | Salle de l'amitié , rue François Perrin |
| 12 h 30 | Fin du sport JSP | Stade , rue François Perrin |
| 12 h 45 | Repas
Pique-nique | Salle de l'amitié , rue François Perrin
Clos Claret , Route de Bourg |
| 13 h 45 | Remises des récompenses sportives | Stade , rue François Perrin |
| 14 h 00 | Accueil des congressistes | Salle de l'amitié , rue François Perrin |
| 14 h 15 | Concours de manœuvre JSP | Stade , rue François Perrin |
| 14 h 30 | Assemblée générale UDSP 38 | Stade , rue François Perrin |
| 16 h 30 | Accueil des autorités | Stade , rue François Perrin |
| 17 h 35 | Passation du drapeau | Place de l'Hôtel de Ville |
| 17 h 45 | Cérémonie au monument aux Morts | Jardin de l'Hôtel de Ville |
| 18 h 00 | Défilé pédestre et motorisé | Traversée de la ville
Grande rue |
| 18 h 30 | Revue du dispositif
Remise de médailles
Palmarès des épreuves SP et JSP | Stade , rue François Perrin |
| 19 h 00 | Pot de l'amitié | Stade , rue François Perrin |
| 19 h 30 | Buffet champêtre | Salle de l'amitié |



Plan de Morestel et lieux des épreuves

Maison de l'Amitié :

repas

Stade :

épreuves parcours sportifs et manœuvres JSP

Parc municipal :

concours manœuvres adultes

Défilé :


départ - rue des Tabacs
arrivée - Maison de l'Amitié

Véhicules :

rassemblement place Manoque

JSP et Sapeurs-pompiers :

rassemblement rue des Tabacs

 parcours du défilé

Le marathon de Paris



d'eux-mêmes pour terminer au courage avec des pieds en feu et des jambes lourdes, lourdes mais si légères au final quand la ligne d'arrivée est en vue. Des anecdotes plein la tête, des souvenirs qui deviendront légendes plus tard, beaucoup plus tard !

Pour conclure, un immense merci à celles et ceux qui ont permis que ce rêve se réalise, le président Jacques PERRIN, le trésorier Guy COTTAZ, la secrétaire Liliane SCHMITT et le comité exécutif de l'U.D. dans son ensemble. Une grande chaîne pour une grande cause, on ne pouvait que répondre présent et aller au bout de cette aventure avec l'impression d'avoir participé à un moment de bonheur unique.

*L'animateur de la commission
des sports,
Capitaine Fernand TERRAS*

Nous vous l'annoncions dans la revue n° 33, une quarantaine de sapeur-pompier de l'Isère, professionnels et volontaires, se préparaient pour le Marathon de Paris. Ils y sont donc partis... et en sont revenus !

Ils se sont retrouvés à Paris pour honorer et fêter les 80 ans de l'Œuvre des Pupilles Orphelins de sapeurs-pompier. Ils n'étaient pas les seuls, quelques 1 200 coreligionnaires partageant la même religion de l'effort et de l'engagement les ont rejoints, venant des quatre coins de France.

Que dire? Que la fête était belle, que l'U.D.S.P. 38 avait mis les moyens pour qu'il en soit ainsi. Au-delà de ces considérations logistiques, on retiendra la formidable aventure humaine vécue au cours de ces deux journées, avec comme point d'orgue, le départ des 36 000 coureurs s'élançant sur l'avenue des Champs Élysées. Une ambiance de feu, une ambiance où se mêlaient tous les accents de la terre. Oui, la fête était belle et les spectateurs étaient à l'unisson de ce magnifique spectacle,

convivial tout en étant gigantesque, fraternel dans la diversité des langues et des objectifs poursuivis par les uns et les autres.

La course en elle-même? Un grand moment pour toutes et tous, dure par l'effort demandé... 42 km : c'est 2 h 59 pour Philippe, c'est 4 h 25 pour Johan, c'est la blessure de Marc et de David, c'est le formidable exploit sportif de toutes et tous qui sont allés au bout



Lettre du président de l'œuvre des pupilles à tous les coureurs

Paris, le mercredi 10 mai 2006

Le marathon des tickets

Parmi les anecdotes une que retiendront les trois accompagnateurs (Albert, Jean-Paul et Fernand), c'est celle «du marathon des tickets», nouvelle formule avec un règlement spécial R.A.T.P.

On ne peut pas payer la totalité avec la carte de crédit, pas plus qu'avec un chèque. Première règle : on peut diviser la somme en deux et payer moitié moitié. Deuxième règle : à condition de posséder un compte bancaire personnel approvisionné, merci.

«Jean-Paul. Nous n'avons pour l'instant que réglé la première journée, reste le dimanche !»

Evidemment plus question de prendre la carte bancaire, refusée (article 1). Tirer de l'argent à un distributeur et régler le restant par chèque, 3^e règle. On peut penser que tout va pour le mieux, que nenni ! «Ouh lala lala !, il faut que je vois le chef», charmante au demeurant et là, un grand moment de solitude, suspendu à la décision suprême, argumentant les pour et les contres : «Peut-on ? Ne peut-on pas» ! Un guichet pour nous seuls. Pathétique, ubuesque. Les arguments manquent, sauf un qui fait mouche «on va écrire» et là tout s'éclaire : immense éclat de rire «n'écrivez pas, n'importe quoi» !

Promis juré, si je mens.

Mesdames, Messieurs,

Quelle joie d'avoir pu vous compter si nombreux à courir sous les couleurs de l'Œuvre des Pupilles pour la trentième édition du Marathon de Paris le 9 avril dernier !

Je suis heureux de vous annoncer que grâce à vous tous, l'Association a remporté le «trophée du nombre» avec plus de 1100 Sapeurs-pompiers marathoniens.

Cette opération n'aurait pu se réaliser sans votre importante mobilisation, votre courage et votre générosité.

Je tiens à cet effet à vous exprimer tous mes plus vifs et sincères remerciements ainsi que toutes mes félicitations pour votre détermination et votre volonté.

Voici la liste des 5 meilleurs d'entre vous :

- 1^{er} : Monsieur Florent CHOTARD de Loire Atlantique-2h39'54
- 2^e : Monsieur Stéphane RODRIGUEZ des Bouches du Rhône-2h40'12
- 3^e : Monsieur Johann LIPP du Territoire de Belfort-2h40'50
- 4^e : Monsieur Hubert CHARLES de la BSPP-2h43'01
- 5^e : Monsieur Jean-Pierre RICHOMME d'Ille et Vilaine-2h43'40

Ces performances placent l'Association à la troisième place du challenge du temps, juste derrière Reebok et la Caisse d'Epargne. Vous trouverez de plus amples informations sur le site du marathon de Paris «parismarathon.com».

Et maintenant, quelques chiffres :

- 1 121 Sapeurs-Pompiers participants
- 58 départements représentés
- 771 Sapeurs-Pompiers présents pour la grande photo sur l'Esplanade du Trocadéro
- 478 mangeurs de pâtes à la caserne de Masséna
- 210 mangeurs de pâtes au CS d'Eaubonne
- 9 Pupilles et Parents courageux

Je vous remercie de bien vouloir communiquer ces quelques informations aux Sapeurs-Pompiers marathoniens de votre département, avec toute ma gratitude et mon respect pour leur geste et leur participation.

Je tiens également à remercier tous les bénévoles dont l'aide précieuse a grandement facilité l'organisation de cet événement.

En espérant vous compter aussi nombreux et motivés lors de notre prochain rendez-vous, je vous prie de croire, Mesdames, Messieurs, en l'expression de mes sentiments les meilleurs.

le président, Pierre MAZURE



Pupilles

La section des jeunes sapeurs-pompiers de Fontaine n'est plus. Aussi, à l'occasion de la cérémonie qui s'est déroulée à l'issue du conseil d'administration du samedi 25 février 2006, un chèque d'un montant conséquent, a été remis aux pupilles de l'Isère.

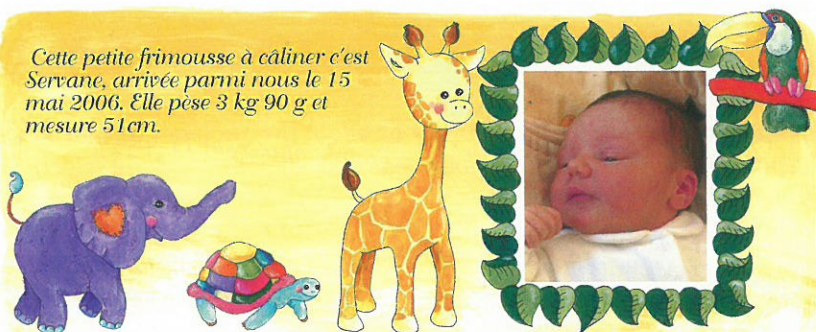


C'est le major Attilio LAPAGLIA qui a remis le chèque au président de l'union départementale, en présence du chef du centre de Fontaine, le capitaine Fernand TERRAS, du responsable départemental des J.S.P., le sergent Manuel COULLET et de nos deux délégués des pupilles, le commandant Albert MILLET et le major Jean-Paul MARTIN.



Naissance

Cette petite frimousse à câliner c'est Servane, arrivée parmi nous le 15 mai 2006. Elle pèse 3 kg 90 g et mesure 51cm.



Fabienne et Sébastien BOUTEL - 32 rue de l'hôpital - 84320 Entraigues sur la Sorgue

**Nouveaux statuts,
de l'O.D.P.
nouvel intitulé :**

«Œuvre des Pupilles Orphelins
et Fonds d'entraide des
Sapeurs-pompiers de France»

Journée du 23 mars 2006 à la Maison des Sapeurs-pompiers



L'anniversaire des 80 ans de l'Œuvre des pupilles, en présence de madame CHIRAC, du commandant MILLET et du major MARTIN.

**Remise de prime d'installation
à Sabata BESSON**



Nombreuses activités à Grenoble

Le programme du Téléthon sur Grenoble proposait de nombreuses activités tout au long de la journée, de quoi se réchauffer malgré la pluie présente par intermittence. Ce fut tout d'abord l'inauguration, puis, les diverses activités qui se sont enchaînées.

Olivier BROUZET, international de rugby faut-il le rappeler, était revenu pour la circonstance sur ses terres d'origine, pour parrainer cette édition du Téléthon. L'organisation, avec les nombreuses implications des sapeurs-pompiers de l'Isère dans les activités, dont celle notoire des J.S.P., s'effectuait sous la houlette du major Ernest NGUYEN, notre coordinateur départemental.

«L'inauguration» de la journée et des aménagements réalisés pour cette occasion au sein de la patinoire de Grenoble et de ses alentours, était faite en présence des enfants, des responsables départementaux de l'A.F.M., de plusieurs élus du bassin grenoblois, dont monsieur Michel DESTOT, député-maire de Grenoble et monsieur le député Didier MIGAUD, président de la METRO. Le commandant Jacques PERRIN, président de l'union départementale, avait également tenu à faire le déplacement pour le lancement officiel de cette journée, avant de rejoindre d'autres lieux d'activités.

Nous souhaitons dédier cette rubrique à la mémoire de Céline, qui se faisait une joie de participer à cette journée du Téléthon, mais qui nous a quittés quelques jours avant, emportée par une des conséquences que la maladie peut provoquer.

Commandant Bernard GATEAU



Tiré de la pompe à bras

Après la réussite du «tiré du dévidoir» en 2004, les sapeurs-pompiers du Haut-Rhône avaient mis en place un autre défi pour 2005.

Il s'agissait de relier MONTALIEU-VERCIEU aux AVENIERES, en passant par presque tous les centres du secteur d'intervention du Haut-Rhône (pour des raisons pratiques, nos collègues de SAINT-BAUDILLE-DE-LA-TOUR avaient accepté que nous ne passions pas par leur commune).

La préparation de cette manifestation avait commencé dès le mois de juin, avec pour objectif d'étudier la faisabilité d'un tel parcours (environ 78 à 80 km) et surtout voir si la pompe à bras, objet du défi, pouvait résister à cette «balade» (pompe à bras de l'ancien corps de VIGNIEU, datant de 1904). Cette préparation qui aurait dû apaiser nos craintes, a eu l'effet contraire. Plus les réunions de préparation se faisaient, plus les questions restaient sans réponses... et le doute s'immisçait... Est-ce que nous pourrions tirer la pompe sur tant de kilomètres était le doute le plus sérieux, mais également rester dans l'horaire prévisionnel établi : il fallait être à 20 heures aux AVENIERES. Un cortège nous attendait pour faire le tour de la ville, puis finir au stade municipal. Si un retard trop important se créait, on remorquerait la pompe avec un véhicule... Mais, chut... .



La seule certitude, c'était le bon état général de la pompe qui nous avait été attesté par un ancien charbonnier, M. Aimé BONIN, de TORCHEFELON. Seuls quelques soins de dernières minutes seraient nécessaires, par exemple faire «gonfler» les roues huit jours auparavant et les vérifier en les «sonnant», graisser les moyeux ; bref, tout ce que ne sait pas faire un pompier de nos jours ! Samedi 3 décembre, le périple commençait avec les J.S.P. et pompiers de MONTALIEU-VERCIEU, bien avant le lever du jour (vers 7 heures).

La pompe fin prête, après un graissage dans les règles de l'art (le problème avait été de trouver de la graisse pour les moyeux, n'est-ce pas Loulou ?). La montée d'ENIEU «avalée», le retard pris au départ était déjà rattrapé, avec une volonté affichée des Montagnolants¹ de rééditer le départ de 2004. Le cortège est formé, balisé par les V.L. du S.D.I.S. et les véhicules des amicales de MONTALIEU-VERCIEU, des AVENIERES et du VAL du VER, sans oublier ALAIN notre voiture balai avec la remorque porte-char (soyons prudents, notre plus



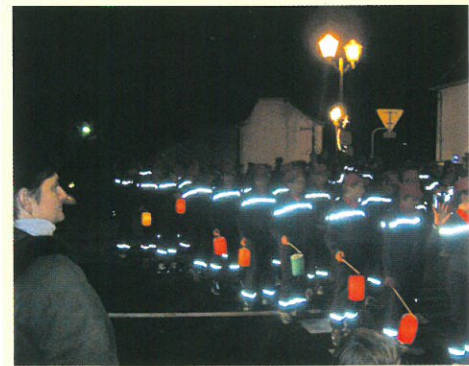
que centenaire pouvait avoir un coup de «pompe»...). Accompagnés par les lumières des gyrophares bleus et oranges, nos coureurs se relayaient au brancard de la pompe. On quittait la R.N. 75 à la croisée de Poleyrieu pour se diriger sur COURTENAY, avec sa kyrielle de hameaux (Chanizieu, Tirieu, le Brocquet, etc.).



Relais à SOLEYMIEU, après un arrêt d'un quart d'heure, par les sapeurs-pompiers et jeunes sapeurs-pompiers de TREPT pour emmener notre vaillante pompe jusqu'à SAINT-CHEF. Puis c'était au tour des jeunes et des actifs du VAL du VER, de s'atteler à leur patrimoine, cette pompe que leurs aînés avaient mis en oeuvre depuis plus d'un siècle sur les sinistres à VIGNIEU ou alentours. Sur la place Fanny GENEST de cette commune, comme l'an passé, les sociétés locales s'étaient mobilisées pour vendre gaufres, vin chaud, hot-dogs et autres fabrications. Ce qui a permis de récolter une somme non négligeable au profit du TELETHON.

Depuis le départ, Pierre, un Montagnoland et «Nounours» couraient en assurant la sécurité du cortège (ce qu'ils feront jusqu'à la fin, soit 78 km). Rejoints par Jean-Pierre, comme l'an passé, qui ira lui aussi jusqu'au bout, soit environ 45 km, pour ce jeune homme de plus de 65 ans !

Le relais passé aux hommes du trésorier de l'U.D.S.P., c'est la montée sur DOLOMIEU, où l'amicale offrait des rafraîchissements aux jeunes sapeurs-pompiers formant le cortège, accompagné d'une personne qui doit beaucoup à la recherche médicale (elle a été soignée pour une leucémie) et qui nous accompagnera en V.T.T. jusqu'à MORESTEL.



La suite, comme une machine bien huilée, les amicalistes des 3 sirènes (VEYRINS-THUELIN CORBELIN) nous gagnaient encore presque une demi-heure avec un retour sur la R.N. 75, que l'on quittera à MORESTEL (où il faudra perdre l'avance prise... loin l'idée



(1) nom des habitants de MONTALIEU (Vercholants pour ceux de VERCIEU)

dans le Haut-Rhône

de tracter la pompe avec un véhicule SI...). Dans l'obscurité, nous découvrons le maire ainsi que plusieurs élus de BRANGUES, qui espéraient voir passer l'OBLIGEANTE, la pompe hippomobile des anciens pompiers locaux, datant de la fin du XIXième siècle. Ceci avait été espéré lors de la préparation, mais le manque de binôme conducteur-cheval nous avait fait renoncer à ce projet.

Par nuit noire, nous traversons le BOUCHAGE, où comme l'année dernière nous attendait Monsieur le maire, navré de ne pas pouvoir nous accompagner.

Aux AVENIERES, l'arrivée se profilait, via la place Bacchus. De là, démarrait la retraite aux flambeaux portés par les jeunes sapeurs-pompiers encadrant la pompe, à travers les rues escortés en musique par la batterie-fanfane de VEYRINS-THUELLIN pour rejoindre le stade municipal. Avec une grosse demi-heure de retard, finissait, pour nous, le 19^e Téléthon.

Une foule nombreuse, parmi laquelle notre président de l'union départementale, attendait tous ceux qui depuis le matin avaient réalisé cet exploit : tirer sur 78 Km une pompe à bras plus que centenaire. Pour prouver son bon entretien, devant les petits et les grands, elle fournit l'eau pour éteindre un feu de cageots, comme à son plus beau temps, où les pompes à moteur restaient inaccessibles financièrement à la plupart de nos communes.



Pour la photo finale, nous avons le plaisir d'accueillir nos amis de OYTIER-SEPTÈME qui venaient nous apporter les dons effectués sur leurs communes. Le Téléthon 2005 avait vécu, déjà celui de 2006 commençait à occuper l'esprit, car s'il ne sera pas possible de varier à l'infini, les sapeurs-pompiers du Haut-Rhône aimeraient relever un autre défi pour cette grande cause qui nous interpelle tous, Le Téléthon, dont ce sera alors la 20^e édition.

Lieutenant Michel GROSSELIN



Cross inter-régional Rhône-Alpes Auvergne

à Salaise-sur-Sanne, le 4 mars 2006



C'est le 4 mars que la commune de Salaise-sur-Sanne accueillait le cross interdépartemental, qui recouvre les régions Rhône-Alpes et Auvergne. Cette organisation était confiée au capitaine Thierry CHENAL sur le plan logistique : repas, sono, mise à disposition des infrastructures municipales, traçage du parcours. Que dire, si ce n'est que là aussi, cette journée a été placée sous le signe de la réussite. Tout a été mis en oeuvre pour que les délégations départementales, les membres du jury soient accueillis dans le meilleur esprit sportif et de convivialité. La mairie de Salaise-sur-Sanne a également prêté main forte pour que cette compétition puisse se dérouler sans anicroche. Un grand merci à l'ensemble du personnel municipal et à son maire, monsieur Jacques CROUIAL, ainsi qu'à son adjoint monsieur Gérard PEROTTIN. Il ne restait plus qu'à la commission des sports, à battre la mesure en ayant pris soin de vérifier qu'aucune fausse note ne viendrait troubler le bon déroulement de cette symphonie, ce qui fut fait. A l'heure dite, Daniel MIRE lâchait le coup de feu libérateur et ce ne sont pas moins de 800 compétiteurs et compétitrices qui tout au long de cet après midi allaient s'affronter sur un parcours extrêmement roulant et venté. Un grand merci par ailleurs, à Eole, qui par son action a évité que la pluie ne vienne

tout perturber. Les dieux étant avec nous, les résultats individuels et collectifs étaient remis dans les temps. On notait la présence de plusieurs personnalités : M. le député-maire de Vienne Jacques RÉMILLET, les maires de l'agglomération roussillonnaise, messieurs François MARTINEZ de Péage-de-Roussillon, Marcel BERTHOUARD de Roussillon et Jacques CROUAIL de Salaise-sur-Sanne, le colonel Stéphane SADAK du C.O.Z., le lieutenant-colonel ILTIS du Rhône, le colonel Luc BORLET, adjoint au directeur de l'Isère, représentant le colonel ENARD et le commandant Jacques PERRIN, président de l'U.D.S.P. de l'Isère.

L'action efficace du secrétariat, sous la responsabilité du lieutenant-colonel Jacques COLOMBIER, est également à souligner. Leur présence continue à toutes les manifestations sportives fait partie du paysage ; il n'en demeure pas moins que ce travail de l'ombre mérite d'être mis à la lumière. Un grand merci donc à toutes et à tous. Ce succès, c'est également celui de la parfaite complémentarité entre des femmes et des hommes ayant pour objectif, le sens de l'accueil et de l'organisation.

*Capitaine Fernand TERRAS,
Animateur de la commission des sports*

Cross départemental

A La Murette, le 11 février 2006

C'est sous un magnifique soleil et un froid glacial que nous accueille l'unité opérationnelle de Bavonne pour cette journée consacrée au cross départemental. Le parcours offert aux quelques 700 athlètes est un vrai parcours de cross offrant tout ce que l'on peut attendre d'une telle compétition : nature, beauté des paysages (ont-elles et ont-ils eu le temps de s'en apercevoir!), sélectif sans être trop dur ; une vraie partie de plaisir... enfin pour certains. Il faut dire que l'U.O. de Bavonne avait mis les petits plats dans les grands et que la joyeuse ambiance qui a régné tout au long de la journée n'est pas étrangère au succès de cette manifestation. Un grand merci donc aux personnels de l'adjutant Jean JACOLIN, à son président d'amicale et son sourire, à cette disponibilité de tous les instants. A souligner également, la présence du grand Marcel sur tous les fronts, le BRAHMÀ

de la compétition : quatre bras et quatre têtes au service des autres, sans oublier Claude, celui qui par sa connaissance du terrain, a permis de tracer un circuit répondant aux attentes de toutes et tous.

*Capitaine Fernand TERRAS,
Animateur de la commission des sports*



résultats du cross national

Le cross national s'est déroulé à Coudekerque-Branche (59), le 18 mars 2006
Voici les résultats de nos vaillants participants de l'Isère.

Cadets / 320 participants

Equipe : 13^e / 71

- 29 AURIAU Thomas
- 35 MOIRAND Damien
- 91 BOURDON Valentin
- 245 LAFORCE Romain

Vétérans 2 / hommes – 315 participants

Equipe 51^e / 68

- 123 PAJIC Jozo
- 137 BLANC André
- 274 VACHETTA Marc
- 313 BOURGEAT Marc

Seniors hommes / 326 participants

Equipe : 27^e / 69

- 34 GAUDE Philippe
- 134 EMERY Sébastien
- 196 DELONG Florentin
- 264 VAUTRIN David
- 275 PASTRELLO Jérémy

Juniors filles / 195 participantes

Equipe : 18^e / 38

- 39 VACCA Stéphanie
- 50 TARDY- PANIS Aurélie
- 135 PINGRET Morgane

Juniors garçons / 307 participants

Equipe : 55^e / 68

- 187 CORDEIRO Franck
- 198 MERINE Thomas
- 211 BRACIEUX Anthony
- 289 MOUCHE Florian

Cadettes / 267 participantes

Equipe : 19^e / 58

- 55 BADOIL Alison
- 82 DURAND Virginie
- 86 ALTOBELLI Morgane

Vétérans 1 / hommes – 313 participants

Equipe 59^e / 66

- 176 HUMERT Thierry
- 231 THIVOZ Patrick
- 258 MOTTUEL-BAIN René

Seniors filles / 237 participantes

- 119 HOUBRE Karen
- 198 FALISSARD Laura

Anciens J.S.P., nouveaux S.P.V. Mode d'emploi

Depuis la parution du décret du 10 décembre 1999 consolidé le 2 décembre 2003, les mineurs peuvent à nouveau monter dans un véhicule pompiers. Il faut bien sûr, comme n'importe quel autre pompier, qu'il ait la formation adéquate. Aujourd'hui, cette population de jeunes pompiers est composée pour sa majorité, d'anciens J.S.P. Presque tous ont leur brevet de jeunes sapeurs-pompiers qui clôture 3 années (soit 150 heures) de formation.

Dès son incorporation, un jeune, titulaire du brevet de J.S.P., peut s'inscrire à une F.I.J.S.P., qui, sur 9 jours, lui valide ses F.I. 1, 2 et 3.

A l'issue, il peut, sous la responsabilité d'un chef d'équipe ou d'un agent comptant 5 ans de services effectifs, faire partie d'un binôme comme le stipule l'article 7 du décret mentionné ci-dessus.

Avec le C.F.A.P.S.E., il peut prendre le départ V.S.A.V.

Ces jeunes forment un vivier indispensable pour de nombreux C.I.S. Il serait donc dommage, au vu des données et informations ci-dessus, de s'en priver dans les camions.

*Sergent Manuel COULLET,
animateur de la commission des J.S.P.*

Petit mot personnel :

J'ai eu l'agréable surprise d'être appelé à recevoir la médaille du mérite départemental de l'U.D.S.P. 38.

Je voudrais associer à cette récompense, l'ensemble des animateurs de section. C'est en effet eux qui ont choisi de me proposer comme animateur départemental lors du congrès à Vienne.

Je m'efforce depuis, de faire avancer et reconnaître notre travail dans les sections.

Cette médaille est donc à partager avec tous ceux qui donnent de leur temps pour les J.S.P.

Merci à vous.

Manuel COULLET



Le sergent Manuel COULLET reçoit de la part du président de l'U.D.S.P., la médaille du mérite départemental, lors de la cérémonie du 25 février 2006

J.S.P. «Porte de Chartreuse» Cadeau d'anniversaire



C'est à Saint-Cassien, le 31 mars 2006 que le président et les membres du conseil d'administration de l'association des jeunes sapeurs-pompiers «Porte de Chartreuse», ont eu le plaisir et la fierté d'organiser une réception en l'honneur de deux de leurs sportifs ayant participé au championnat de France à Coudekerque-Branche, dans le Pas-de-Calais.

C'était une manière bien agréable de marquer le trentième anniversaire de l'association, car pour la première fois l'un de ses éléments avait été qualifié. En effet, le jeune Damien MOIRAND, se classa en catégorie cadet, 35^e sur 320 participants. En terminant 2^e de l'Isère en individuel, il a participé au classement de l'équipe qui a obtenu la 13^e place sur 71.

Quant à Florentin DELONG, l'un des moniteurs de la section, il termina 196^e sur 326 dans la catégorie senior, 3^e de l'Isère en individuel et fit ainsi partie de l'équipe classée 27^e sur 69.

Au cours du vin d'honneur qui a suivi, en présence de leurs camarades parents et amis, il a été remis à chacun, un coupe-vent au logo de l'association et un bon d'achat.

Le président, tout en leur adressant ses félicitations, ne manqua pas de souligner l'influence positive que pouvait avoir ces résultats sur l'ensemble de la section et les encouragea à poursuivre leurs efforts. Il fit également part de ses espoirs envers certains jeunes qui régulièrement font preuve de régularité en obtenant dans le domaine sportif de bons résultats.

Capitaine Claude MATHIEU



LES HOMMES DU
18

Un vendredi de Cendre

Laisser mijoter dix minutes au bain-marie, servir dans une assiette chaude. La simplicité de cette recette convient tout à fait à Cendre et s'il retrouve l'ouvre boîte, pour son repas de midi, ce sera une choucroute.

Les papilles gustatives en émoi, il dresse la table.

Soudain un départ pour une intervention l'arrache à sa préoccupation culinaire.

Dans l'ambulance, qui une fois de plus martèle la ville à grands coups de klaxon, Bernard marmonne :

«On part pour une tentative de suicide dans les escaliers, place...».

Une voiture de police est déjà sur les lieux. Elle est stationnée à contre sens sur le couloir des bus. L'attitude d'un fonctionnaire qui indique l'entrée de l'immeuble laisse présager quelque chose de grave.

Au sous-sol, par le jour de l'escalier, on aperçoit un homme affalé dans une nappe de sang.

Une femme s'affaire à son chevet. Elle pratique le massage cardiaque. Ses gestes sont efficaces.

«Je suis médecin, mon cabinet est dans la montée, j'ai entendu un grand bruit dans l'escalier je suis venue voir. Je pense qu'il est tombé de haut...» explique-t-elle aux pompiers.

Pendant que l'un d'entre eux prépare le matériel de réanimation, Bernard s'assure qu'une convergence médicale a bien été envoyée.

Enjambant la victime, Cendre prend le relais au massage. Dans cet espace exigü au sol rendu glissant par une flaque de sang cramoisi, sa position

ne sera pas tout à fait conforme à celle enseignée dans les manuels de secourisme...

Le SAMU arrive. Le médecin procède à un examen minutieux de la victime, constate les nombreuses blessures. Dans son regard se lit un sentiment d'impuissance. Pourtant, l'impossible est tenté : intubation, défibrillation, injection intra cardiaque.

Tous les efforts seront vains.

Résignés, ils rangent le matériel : tout ce qui a été en contact avec la victime est mis de côté, un sac poubelle reçoit les compresses souillées, les aiguilles sont jetées dans une boîte sécurisée.

Un deuxième véhicule de pompier est appelé pour nettoyer la montée d'escalier.

Un officier de police judiciaire effectue les premières constatations. Son adjoint, une femme, note avec attention ses observations.

«Sommes en présence d'un homme d'environ 45 ans, de type européen, corpulence assez forte. Il est vêtu d'un jean gris de marque Lewis. Maillot bleu, chaussures de type basket. La victime a fait une chute d'environ... du neuvième étage» précise un policier en ramenant, une cartouche de cigarettes, une veste et un portefeuille trouvés sur le palier du dernier étage.

Dans l'immeuble personne ne connaît la victime. Il réside à l'autre bout de la ville et chacun se demande ce qui l'a poussé à mettre fin à ses jours ici.

Dans l'après-midi, l'ambulance sera souvent sollicitée, mais rien de trop grave : un accident de la circulation,

une chute dans le tram, un malaise à domicile.

En début de soirée l'équipage du VSAB apprendra que la personne qui s'est jetée dans l'escalier était atteinte du virus H.I.V.

Cendre regarde aussitôt ses mains, elles n'ont pas la moindre trace de blessure, ça le rassure.

Les pompiers travaillent au maximum avec des gants de protection, mais il est parfois des tâches difficiles à accomplir avec des gants...

Au téléphone, l'officier de garde s'entretient avec le médecin responsable des maladies infectieuses. Il est décidé que, par précaution, tout le personnel impliqué dans cette intervention serait convié à un entretien et à un test de dépistage.

Le repas du soir est vite expédié. Soirée télé entrecoupée de deux autres interventions.

Minuit couché, minuit trente réveillé. Cendre a du mal à sortir de son premier sommeil.

L'ambulance décale pour malaise sur la voie publique.

«Les pompiers, c'est pour lui, il a bu un coup de trop, faut le ramener chez lui !» leur dit un groupe d'individus passablement éméchés.

Les secouristes examinent la victime et expliquent, que s'agissant d'un cas d'ivresse sur voie publique, c'est la police qui la prendra en charge.

Devant leur refus de conduire l'alcoolisé à l'hôpital, les noctambules menacent, insultent les hommes du 18, s'en prennent à l'ambulance, la secoue.

Pour ramener le calme, la police est demandée en renfort.

Avant qu'elle n'arrive, les agitateurs se dispersent dans la ville, chahutant au passage quelques cabines

téléphoniques, renversant des poubelles.

Enfin Cendre retrouve son lit, sitôt couché, sitôt endormi, son esprit vogue vers les alizés. C'est une tempête de décibels qui le tire de son lit.

L'ambulance décale avec le fourgon pompe tonne. C'est pour un accident de la circulation. Deux blessés légers qui refusent l'hospitalisation, ce qui convient tout à fait à l'un des conducteurs, avocat prestigieux, auteur ce soir d'un refus de priorité.

Cendre tente une nouvelle escale dans son lit.

Un nouveau départ déchire son sommeil. Quelle heure est-il ?

Les chiffres verts du radio réveil vacillent.

Déjà trois heures du matin !

Il s'habille gauchement, et tout en dévalant l'escalier, tâche de faire le compte de ses interventions. Quatorze ou quinze. Il est vidé, marche au radar, cette garde prend les allures d'un puzzle dont il n'arrive plus à assembler les éléments.

C'est pour un malaise éthylique dans un quartier populaire du centre ville que l'ambulance décale. Des étudiants fêtaient la licence. L'un d'eux glisse dans le coma. Une convergence médicale est demandée.

L'étudiant est corpulent, son évacuation sur un matelas coquille dans un escalier étroit ne se fait pas sans efforts et sans bruits.

Ce sont probablement eux qui au rez-de-chaussée ont intrigué le patron d'une boulangerie. En abandonnant son fournil pour assister à l'évacuation de la victime, il libère des effluves de pain chaud et promet aux secouristes des croissants pour le petit déjeuner.

Cendre retrouve son lit et dans cette nuit qui chavire, voudrait s'ancrer définitivement dans son port d'attache.

Cinq heures du matin, une autre tornade de décibels s'abat sur lui. Comme le boxeur sonné par un uppercut qui se relève, il s'habille, monte dans l'ambulance. Ils partent pour un renfort sur un accident de la circulation. Le SAMU est déjà sur place. Un message radio demandant la présence d'une deuxième équipe médicale laisse présager quelque chose de sérieux.

Cendre a le pressentiment que les images qu'il va découvrir seront dramatiques.

Au loin scintille un ballet de gyrophares. L'équipage armé de son matériel de premier secours se présente au véhicule PC. Il est directement engagé sur l'intervention.

Il n'y a qu'un seul véhicule en cause mais dans quel état ! Des sapeurs-pompiers pratiquent le massage cardiaque sur une personne éjectée à plusieurs mètres d'une «Golf».

A son bord se trouvent encore trois autres personnes. Des jeunes. Tout espoir semble écarté pour la passagère avant. Quelqu'un la recouvre même d'un drap.

Cendre et ses collègues concentrent leurs efforts sur les passagers arrière. Une jeune fille ne semble pas trop grièvement atteinte. En revanche, son compagnon littéralement emprisonné dans un amas de ferraille hurle de douleur. Il est perfusé, placé sous oxygène.

Le bruit de la machine qui découpe, rogne le métal rajoute à l'angoisse. Le toit de la voiture est déposé, une planche est engagée pour sortir la jeune fille. Quelqu'un lui tient la main, tente de la réconforter. Elle est

installée sur un matelas coquille, puis dirigée vers l'ambulance.

Un médecin l'examine plus attentivement et ordonne son transport vers l'hôpital. Pendant qu'on lui administre des soins elle veut connaître l'état de ses camarades.

Cendre, comme le praticien, se contente de lui dire que c'est très grave.

Elle insiste, lui demande pourquoi on a recouvert son amie d'un drap.

En parlant de la passagère avant Cendre emploie l'imparfait.

La passagère comprend.

Après un long silence, elle parle de l'accident :

«On rentrait de boîte, je m'étais assoupie. J'ai senti que la voiture zigzagait, mais je croyais que A. le conducteur le faisait exprès et puis j'ai entendu un grand bruit... Puis elle reprend : on savait qu'il buvait, mais jusqu'à présent, il avait toujours ramené la voiture».

En rentrant à la caserne l'ambulance passe par le boulanger du petit matin. Celui-ci, tout penaud, fait signe que les croissants ne sont pas cuits.

Huit heures, enfin l'heure de la relève. Cendre échange quelques mots avec ses collègues de la garde montante.

«24 heures de tourmente, trois morts, peut-être le SIDA, même pas les croissants. Je rentre vite me coucher à la maison, mon week-end est en train de faire naufrage».

C'était un vendredi presque ordinaire à la caserne du Centre Ville de Grenoble.

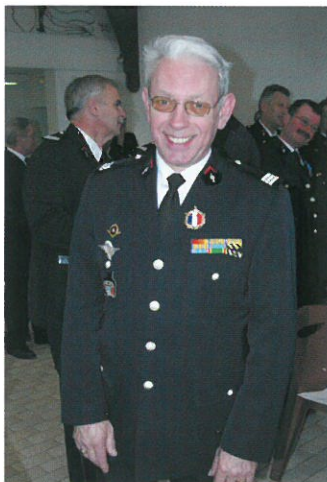
Si Cendre c'était moi, le narrateur pourrait être n'importe lequel de ceux avec qui j'ai eu la chance de réaliser autant d'interventions.

Michel REILLE

Les premières remises de l'insigne fédéral en Isère

Ça y est ! Les insignes revenus du congrès fédéral de Bourges ont commencé à être remis en Isère. Comme nous le mentionnions dans la revue n° 33 (page 39), cette remise a débuté lors de la petite cérémonie qui a fait suite à la réunion du conseil d'administration du samedi 25 février 2006, à Saint-Jean-de-Moirans.

Les premiers attributaires, furent donc les membres du comité d'honneur de l'union départementale présents, à commencer par le lieutenant-colonel Eugène BLANC, président d'honneur et le lieutenant Armand BERNARD, animateur de la commission des anciens.



Les anciens de Fontaine-Sassenage Lors de la traditionnelle «Sainte-Barbe»

Le samedi 26 janvier 2006, l'amicale des sapeurs-pompiers de Fontaine-Sassenage fêtait sa patronne Sainte-Barbe, dans la bonne humeur, comme il se doit, car la tradition oblige.



Gaspard LOCICERO, avait réuni pour la circonstance, tous les anciens. Cette rencontre s'est faite en présence, entre autres, de monsieur Christian COIGNE, maire de Sassenage et du capitaine Fernand TERRAS, chef du centre de Fontaine.

La soirée s'est terminée par une animation et tous se sont séparés en se disant, à l'année prochaine pour la même manœuvre !

Etat civil

Naissance

Bavonne

L'amicale des sapeurs-pompiers de Bavonne La Murette est heureuse de vous annoncer la naissance de Marina le 14 février 2006, au foyer du caporal Loris BOUTHERIN et de Stéphanie TORNABENE. Son grand frère, Dorian, est ravi. Nos vœux de bonheur à Marina et félicitations aux heureux parents et grands-parents.



Décès

Le capitaine Paul GIROTRU nous a quittés

C'est le vendredi 16 décembre 2005, qu'ont eu lieu les obsèques du capitaine honoraire Paul GIROTRU. Il était né le 28 juin 1918 à Grenoble. De formation comptable, il exerça cette profession, à la banque Nicolet Lafanecher, puis au magasin Chatain tissus et ameublement.

Il commença sa longue vie au corps des sapeurs-pompiers de Meylan, le 1^{er} janvier 1938.

Ancien combattant, il fut décoré de la médaille d'argent et de vermeil de l'union fédérale des anciens combattants.

Il fut promu sous-officier en 1953 et devint lieutenant chef de corps, en 1964.

C'est en 1981 qu'il cessa ses fonctions et fut alors promu, capitaine honoraire.

Paul GIROTRU reçut la médaille d'honneur des sapeurs-pompiers d'argent en 1967, de vermeil en 1972, puis or en 1978.

Au niveau associatif, il fut distingué Croix de chevalier du mérite départemental, en 1990.

Il reçut aussi la médaille de la ville de Meylan.

Son caractère dévoué et serviable qu'il mit en œuvre dans sa vocation de sapeurs-pompiers, s'exerça également dans le cadre de ses mandats électifs, en qualité de conseiller municipal de Meylan durant deux mandats. Il fut également administrateur de la maison de retraite de La Terrasse ; responsable et trésorier du club des 60 ans.

Il transmet sa vocation à sa descendance, puisque son fils, Gérard, né en 1942 à Grenoble, a intégré le même corps de sapeurs-pompiers de Meylan en 1960, en tant que volontaire. Il en a été nommé chef de corps en 1981, ayant en charge alors trente-deux sapeurs-pompiers, *«Nous couvrons la commune de Meylan, mais il nous arrivait d'aller en renfort sur plusieurs communes telles que Grenoble ou*

Saint-Martin-d'Hères. Nous avons participé aux feux de forêt dans le Sud de la France, dans les Landes et certains de nos hommes sont allés en Vendée pour la marée noire», précisait Gérard à l'occasion de son départ en retraite. Passant les grades de sous-officiers, il est nommé lieutenant de sapeurs-pompiers volontaires en 1988. Il devint ensuite sapeur-pompier professionnel en 1993. Ayant atteint la limite



Les trois générations de sapeurs-pompiers rassemblées. Paul, avec son fils Gérard et ses deux petits-fils, Franck et Stephan.

d'âge de 60 ans, il quitte le corps des sapeurs-pompiers, après «la bagatelle» de 42 années au service de sa commune !

A l'occasion de la cérémonie de son départ à la retraite, le 14 décembre 2001, madame Marie-Christine TARDY, maire de Meylan, précisait qu'ils étaient réunis autour de lui pour «saluer et honorer l'action qu'il a eu au niveau communal». «Gérard Giroutru appartient à une famille meylanaise qui a largement contribué au développement de la ville», poursuivait-elle. Monsieur Cazenave, député, avait alors salué «ses 40 années au service des Meylanaïsiens. La notion de service est ce qui fait la force des sapeurs-pompiers, en plus de leur travail journalier. Cela exige une formation de plus en plus complexe. Les métiers de sûreté sont plébiscités par les Français et il est réjouissant de voir que les traditions familiales sont perpétuées», avait-il dit, rappelant ainsi la perpétuation de la vocation chez les Giroutru. Monsieur Cabanel, ancien maire de Meylan, avait quant à lui, évoqué «le climat de profond changement de l'organisation du corps de sapeurs-pompiers. Ce système qui avait son charme jusqu'à ces dernières années, nécessite aujourd'hui plus de coordination, de moyens, de technicité. La ville de Meylan a également beaucoup changé. Les vieilles familles locales initiales ont fourni la majorité des sapeurs-pompiers. C'était dans les esprits. Ces familles, dont la famille Giroutru ont rendu un grand service à la commune», avait-il conclu.

Et si nous venons d'évoquer le fils de Paul, il faut aussi préciser que ses deux petits-fils (soit, les fils de Gérard), Franck et Stéphan, ont également suivi la voie, en devenant tous les deux sapeurs-pompiers professionnels. En cette occasion, nous aurons également une pensée très particulière pour Franck, décédé beaucoup trop tôt en mars 2004, alors qu'il exerçait sa profession à Saint-Quentin-Fallavier.

Quant à Stéphan, il est actuellement sergent au centre de secours principal de Vienne.

Nous pensons que la meilleure manière de rendre hommage à Paul, était d'évoquer ce qui a probablement été l'une de ses plus grandes fiertés : la transmission de sa vocation aux deux générations suivantes.

L'union des sapeurs-pompiers de l'Isère, présente à son épouse, à son fils Gérard, membre du comité d'honneur de l'U.D.S.P. et à toute sa famille, ses bien attristées et sincères condoléances.

Commandant Bernard GATEAU

Nous ont également quittés

BELLEDONNE	Gérard HEYERST
BOURGOIN-JALLIEU	René DONJON
CLAIX	Bernard ARGUILLET
EYBENS	Pierre FROMENT
FITILIEU	Joseph BILLON GALLAND
LUMBIN (Crolles)	André BRUNET MANQUAT MANOZ
MONTBONNOT-SAINT-MARTIN	Denis TORMEN
SAINT-EGREVE	Roger JACQUET
SAINT-MARCELLIN	André CELLIER
VERPILLERE (LA)	Gilbert BOURNAY Georges QUEMIN
VINAY	Paul-Auguste GAMET